



A.B.S. 2021

Analyse des besoins sociaux



**Analyse effectuée par le Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS) de Neufchâteau**

Juillet 2021

EDITO

Sommaire

EDITO.....	- 2 -
Sommaire	- 3 -
Remerciements	- 4 -
I. La démarche de l'Analyse des Besoins Sociaux	- 5 -
II. Méthode de travail en vue de l'élaboration de l'A.B.S.....	- 7 -
Partie 1 : Le portrait de la commune de Neufchâteau.....	- 10 -
Section 1 : La situation démographique.....	- 10 -
Section 2 : La situation de l'emploi sur la commune	- 14 -
Section 3 : L'accès au logement.....	- 18 -
Section 4 : La situation financière.....	- 21 -
Section 5 : Les services aux usagers.....	- 24 -
Partie 2 : Les propositions d'actions	- 32 -
AXE 1 : ACCES A LA CULTURE.....	- 32 -
AXE 2 : ACCES AU LOGEMENT	- 35 -
AXE 3 : COHÉSION SOCIALE.....	- 39 -
AXE 4 : INTERVENTIONS AUPRES DES SENIORS	- 50 -
AXE 5 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISE	- 58 -
Annexe 1 : Questionnaire à destination des habitants	- 66 -
Annexe 2 : Questionnaire à destination des professionnels.....	- 69 -

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes et institutions qui ont participé à la bonne réalisation de cette Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la ville de Neufchâteau, sans qui cette démarche n'aurait pu être réalisée :

- Les élus qui ont rendu cette démarche possible dans l'optique de répondre aux besoins des habitants,
- Les membres du comité de pilotage qui ont veillé au bon fonctionnement du projet par leur réflexion et leurs orientations,
- Les acteurs locaux par leur participation à la diffusion d'un questionnaire et la transmission d'informations relevant de leurs services,
- Les habitants de Neufchâteau qui se sont rendus disponibles et ont participé à une meilleure compréhension des réalités sociales du territoire

Tous ces acteurs ont permis d'enrichir la qualité de l'analyse et ont contribué à la justesse et à la légitimité de ce travail.

I. La démarche de l'Analyse des Besoins Sociaux

Qu'est-ce qu'une Analyse des Besoins Sociaux ?

○ *Cadre légal : une obligation pour tous les CCAS*

Les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ont pour mission la réalisation d'une étude, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Il s'agit de comprendre les besoins sur un territoire défini afin d'en dégager les solutions et les dispositifs pour y répondre. La codification du décret du 6 mai 1995 à l'article R.123-1 du code de l'action sociale et des familles rend la démarche obligatoire pour tous CCAS et CIAS (centres intercommunaux d'action sociale).

A l'origine, le décret du 6 mai 1995 prévoyait que « les centres communaux et intercommunaux d'action sociale mentionnés au chapitre II du titre III du code de la famille et de l'aide sociale procèdent annuellement à une analyse des besoins sociaux [...]. ».

Textes de référence :

- Article R 123-1 du code de l'action sociale et des familles
- Décret n° 95-562 du 6 mai 1995 relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale
- Décret n°2016-824 du 21 juin 2016 relatif aux missions des centres communaux et intercommunaux d'action sociale

Cependant, le décret du 21 juin 2016 vient modifier la périodicité à laquelle l'ABS doit être effectuée. Désormais, sa réalisation est assouplie puisqu'elle doit intervenir « au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux », le caractère annuel est ainsi supprimé.

Ainsi, l'analyse des besoins sociaux n'interviendra que tous les 6 ans et fera l'objet d'un rapport présenté en conseil d'administration. Les CCAS et CIAS ont la possibilité de réaliser des analyses complémentaires et plus ciblées par public et priorités, les années suivantes.

○ *Un diagnostic qui concerne l'ensemble de la population*

Le premier décret à l'origine de l'ABS limite le public cible à « l'ensemble de la population qui relève d'eux, et notamment de ceux des familles, des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées et des personnes en difficulté ». Le décret du 21 juin 2016 opte pour une notion plus large et moins catégorisante et n'évoque plus que « l'ensemble de la population du territoire de leur ressort »

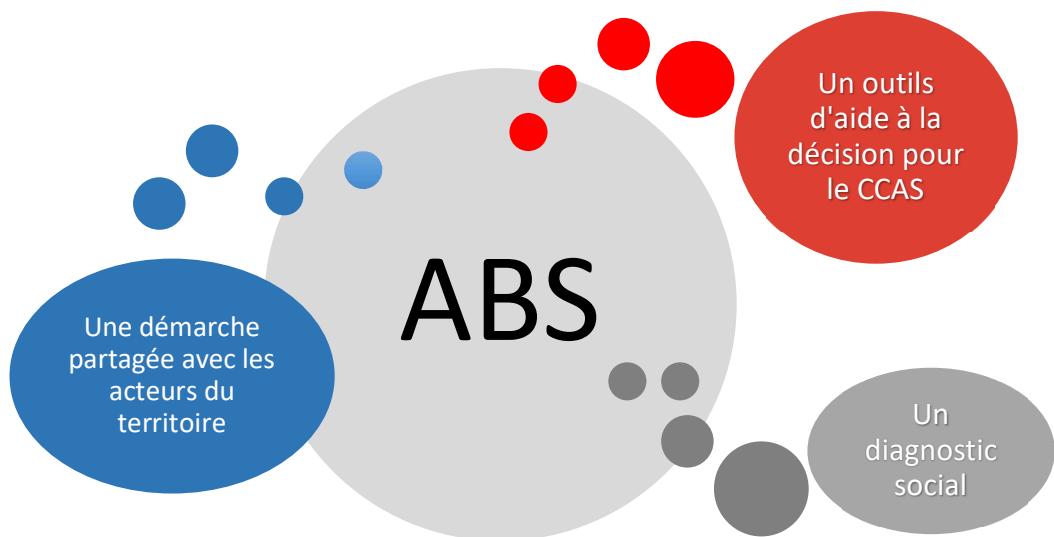
L'ABS consiste en un diagnostic sociodémographique du territoire concerné, établie en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux, à la fois organismes institutionnels et organismes associatifs mais

également par l'implication des usagers du territoire concerné. La réussite du projet tient en amont à la participation de ces acteurs.

- ***Un outil d'aide à la décision***

La démarche partenariale sert de socle au projet, les données quantitatives sont enrichies par des données qualitatives fournies par les acteurs publics et privés. Ces derniers participent directement sur le territoire à des actions de prévention et de développement social ce qui légitime leur participation.

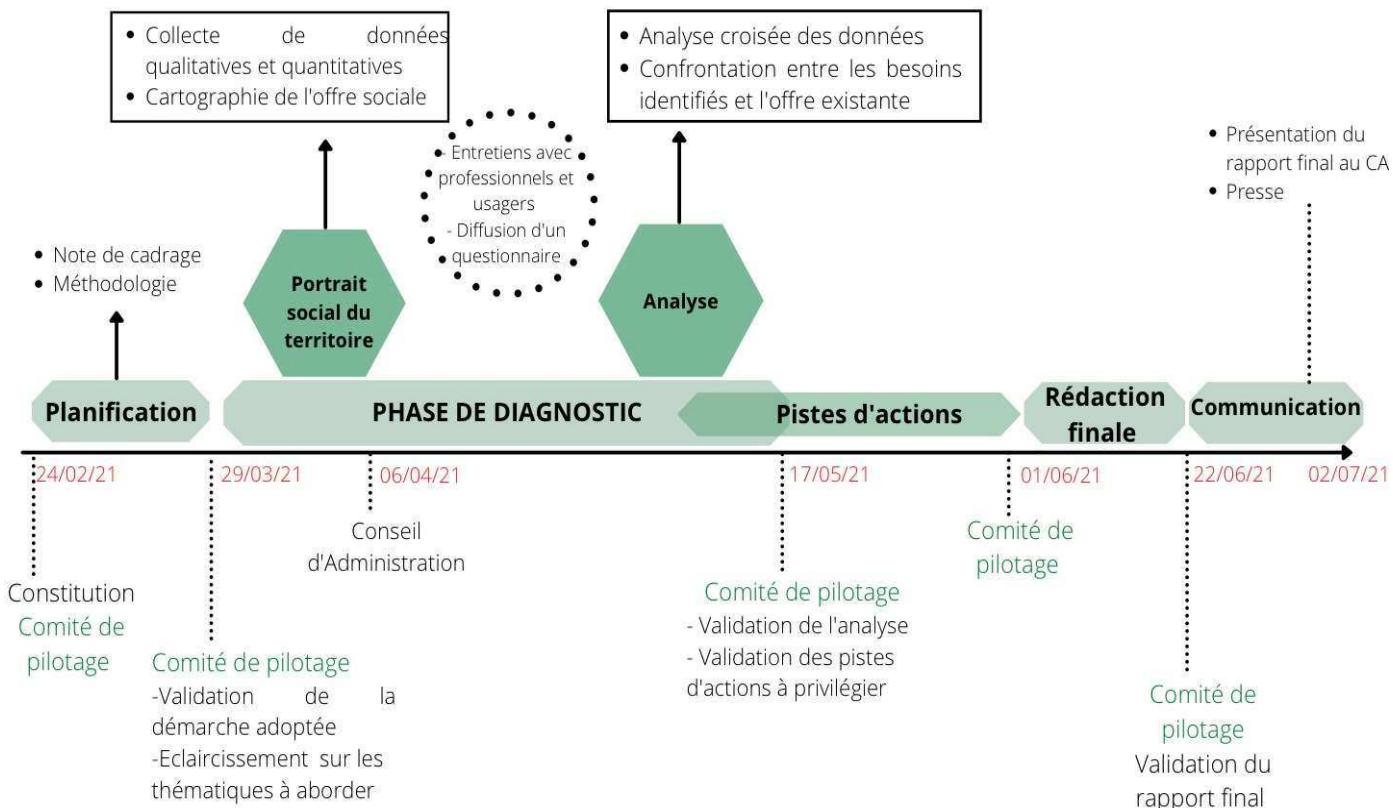
Le diagnostic territorial permettra de faire apparaître les besoins et les attentes de l'ensemble des habitants et ainsi d'affiner les orientations pour répondre à la réalité. L'analyse porte de manière générale sur des thématiques larges telles que la mobilité, l'emploi, la précarité, l'habitat ou encore le vieillissement de la population qui sont des problématiques du ressort du CCAS.



Enjeux	Objectifs
<ul style="list-style-type: none">➤ Permettre une vision globale des besoins réels de la population➤ Articuler une démarche dynamique et partenariale entre la commune, le CCAS et les acteurs locaux➤ Construire un outil d'aide à la décision	<ul style="list-style-type: none">➤ Identifier les besoins actuels, émergents et futurs➤ Fixer des objectifs et actions à entreprendre pour répondre aux besoins de la population➤ Apporter des propositions concrètes permettant l'amélioration du cadre de vie des Néocastriens

II. Méthode de travail en vue de l'élaboration de l'A.B.S

Planning prévisionnel de la réalisation de l'ABS



Une démarche de travail déclinée en deux étapes :

Une approche quantitative

- Cette phase a permis de réaliser un état des lieux de la situation de Neufchâteau
- Les données statistiques sont collectées principalement via l'INSEE (recensement de 2017), la CAF et Pole Emploi.
- C'est à partir de ces éléments que des thématiques ont pu être sélectionnées pour le reste de l'analyse.

Une approche qualitative

- Cette étape traduit la volonté d'implication de la part des acteurs associatifs, institutionnels et des habitants de Neufchâteau.
- Par le biais d'un questionnaire diffusé aux habitants en interne ou en externe via les associations et acteurs locaux mais également par le biais du questionnaire dédié aux professionnels ainsi que des entretiens directs avec des intervenants du domaine social et professionnel, ceux-ci ont permis de rendre compte de leur ressenti et expérience du terrain.

Elaboration du questionnaire (Annexe 1 : Questionnaire à destination des habitants)

Le questionnaire comporte 38 questions, disposées en trois thématiques :

1) Les caractéristiques générales de la personne interrogée

- *Sexe*
- *Age*
- *Lieu de résidence*
- *Nombre d'enfants à charge*
- *Situation professionnelle*
- *Ressources financières*

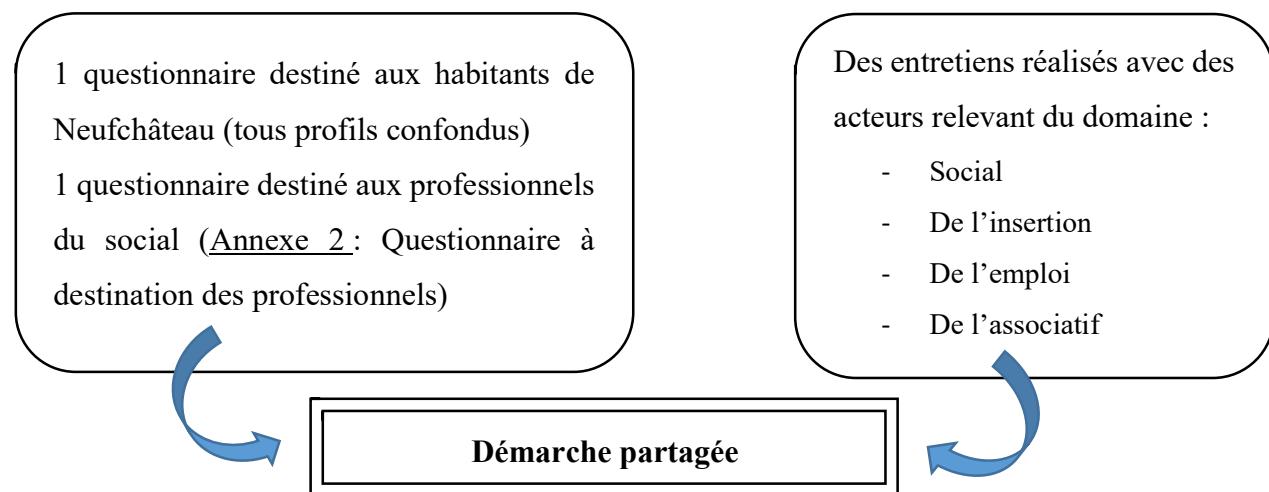
2) La situation sociale et financière

- *Perception d'une situation de précarité financière*
- *Cibler les contacts privilégiés en cas de difficultés sociales*

3) La vie quotidienne

- *Accès au logement*
- *Accès à la mobilité*
- *Aidants familiaux*
- *Accès à internet*

Volonté de consulter les habitants et les acteurs locaux (publics ou privés) intervenants sur la commune



Elaboration de pistes de réflexions permettant de répondre aux besoins sociaux actuels et futurs du territoire

La démarche prend appui sur une troisième phase importante, l'élaboration de pistes d'actions. Au vu du diagnostic et des retours des publics, le comité de pilotage sera en mesure de formuler des pistes d'actions. L'objectif est de matérialiser de manière concrète les axes prioritaires d'actions découlant de l'analyse, allant d'une simple modification d'un service existant à la création d'une réponse à un besoin.

Résultats des questionnaires



Consultations des professionnels

6 entretiens individuels ont été réalisés représentant 6 organismes différents

17 répondants au questionnaire

Consultations de la population

	15- 25 ans	Personnes de 26 à 34 ans	Personnes de 35 à 54 ans	Personnes de 55 à 74 ans	Personnes de plus de 75 ans	TOTAL
Nombre de personnes interrogées	19	27	38	43	12	139

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 55-74 ans, c'est également l'une des plus représentée dans la population néocastrienne.

Sur 400 questionnaires distribués, 139 ont été réceptionnés ; Soit un taux de réponse aux questionnaires de 34%. Cette participation peut être qualifiée de faible mais correspond à un contexte particulier. En effet, l'analyse a été réalisée durant la crise sanitaire, ainsi les retours des questionnaires sont relativement faibles par rapport à ceux prévus à l'origine. Effectivement, à l'annonce du troisième confinement le questionnaire n'était diffusé que partiellement aux professionnels qui n'avaient plus l'autorisation d'accueillir du public.

Dans d'autres circonstances les retours auraient été plus nombreux et les listes de diffusion plus larges, car nous aurions pu échanger avec davantage de public. A titre d'exemple, nous avons dû renoncer à diffuser le questionnaire par le biais des établissements scolaires, ces derniers étant fermés pendant plus de 3 semaines suite à l'annonce du gouvernement.

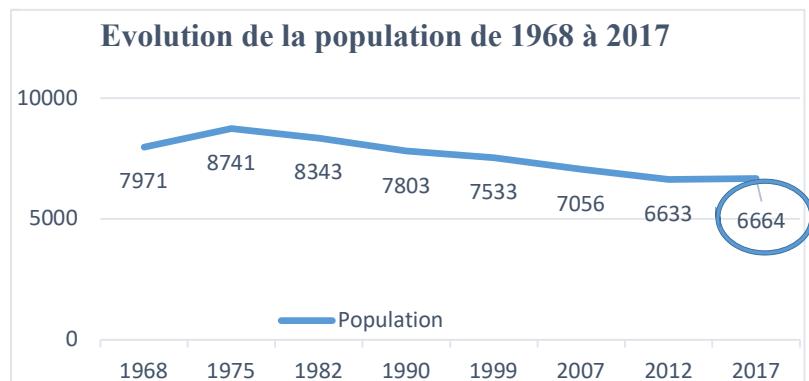
Partie 1 : Le portrait de la commune de Neufchâteau

Section 1 : La situation démographique

Un dynamisme démographique en déclin

La population de Neufchâteau s'élève à 6 664 habitants en 2017, soit 3 335 ménages. Elle est la septième commune la plus importante en terme d'habitants du département des Vosges.

Malgré un léger accroissement de la population observé depuis 2012, la commune enregistre depuis une quarantaine d'années une diminution régulière de sa population. Celle-ci s'explique en partie par un double phénomène : Un solde migratoire négatif dès la fin des années 1970, renforcé par un solde naturel (naissances – décès) faible voir négatif depuis l'an 2000.



Source : Insee, recensement 2017

Indicateur démographique

	Evolution annuelle moyenne	Du au solde naturel	Du au solde migratoire
De 2012 à 2017	0,1 %	-0,5 %	0,6%

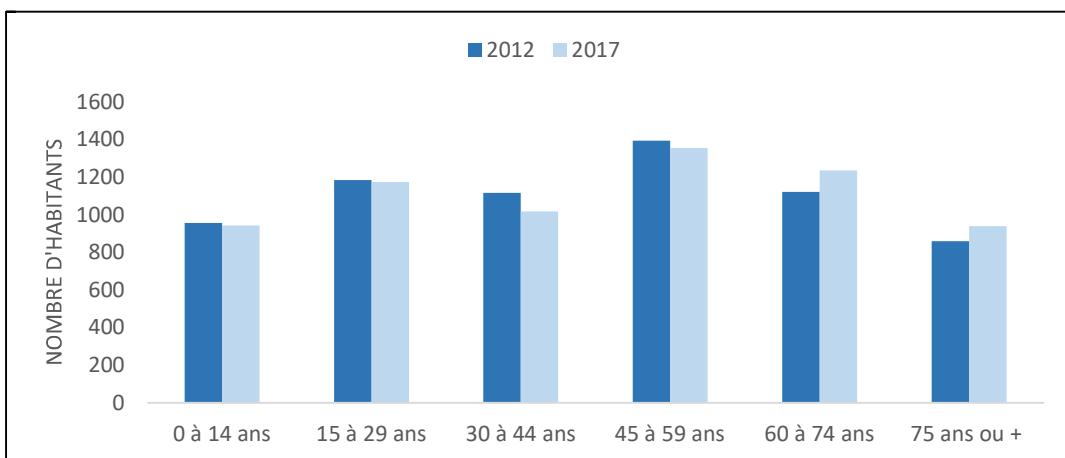
Source Insee, recensement 2017

A titre de comparaison, le département des Vosges connaît une diminution constante de sa population depuis une trentaine d'années. Entre 1968 et 2017, la commune de Neufchâteau a vu sa population baisser de 16,4% (contre 5,29% pour le département des Vosges.)

Une population vieillissante

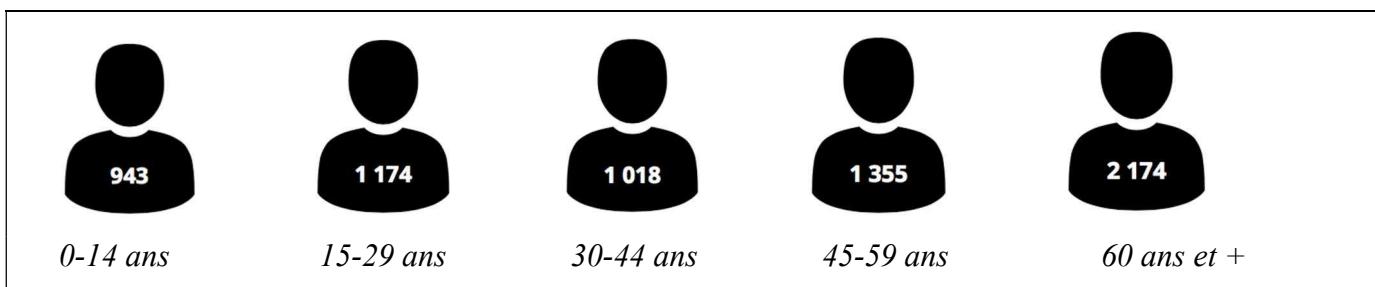
Au niveau de la structure de la population, nous remarquons que les tranches d'âges 45-59 ans et 60-74 ans sont les plus représentatives de la population néoastrienne.

Nombre d'habitants par grande tranche d'âge



Source Insee, recensement 2017, géographie au 01/01/2020

Une perte d'effectif des populations les plus jeunes apparaît, incluant la part de la population âgée de 60 ans ou moins entre 2012 et 2017. A contrario, les plus de 60 ans sont en nette progression depuis 2012, représentant ainsi près de 32,6%, soit presque un tiers de la population totale de Neufchâteau en 2017.

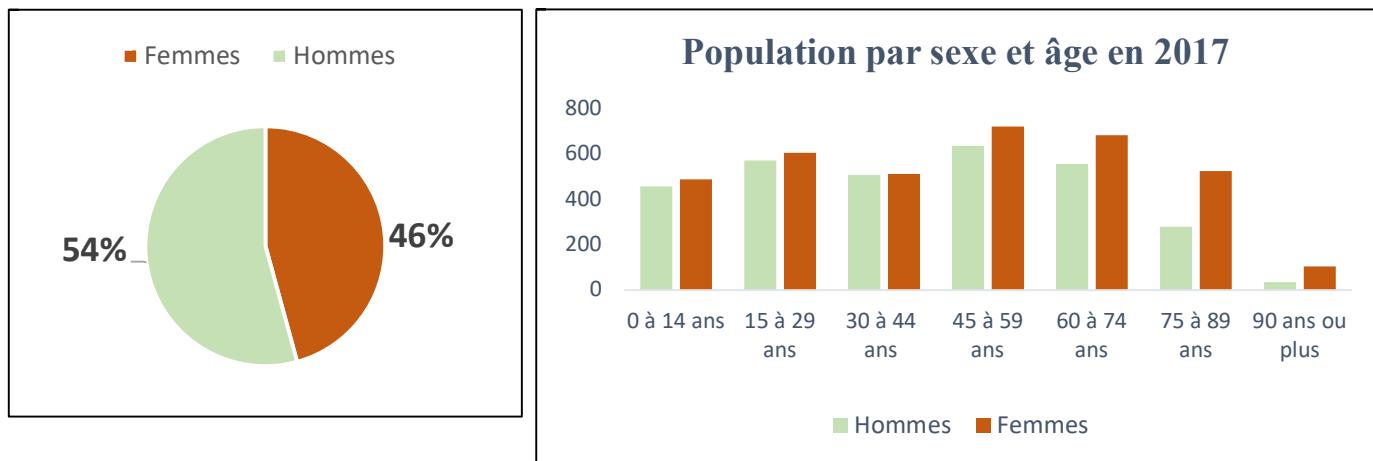


Source : Insee, recensement 2017

Si l'on se fie au nombre de naissances, celles-ci tendent à diminuer depuis quelques années, atteignant 42 naissances domiciliées en 2019 contre 63 en 2014. Si la tendance est à la baisse, cela correspondra dans les prochaines années, et dès aujourd'hui à un vieillissement de la population dû à davantage de seniors (+ de 60 ans), catégorie surreprésentée sur la commune.

La structure des ménages

La proportion d'hommes et de femmes à Neufchâteau est plutôt équilibrée, mais les femmes sont tout de même davantage représentées. Cette tendance touche toutes les tranches d'âges de la population :



Source Insee, recensement 2017, géographie au 01/01/2020

Il en découle une augmentation du nombre de ménages dans son ensemble, notamment composé d'une seule personne avec une augmentation plus sensible pour les femmes seules au détriment des ménages avec famille.

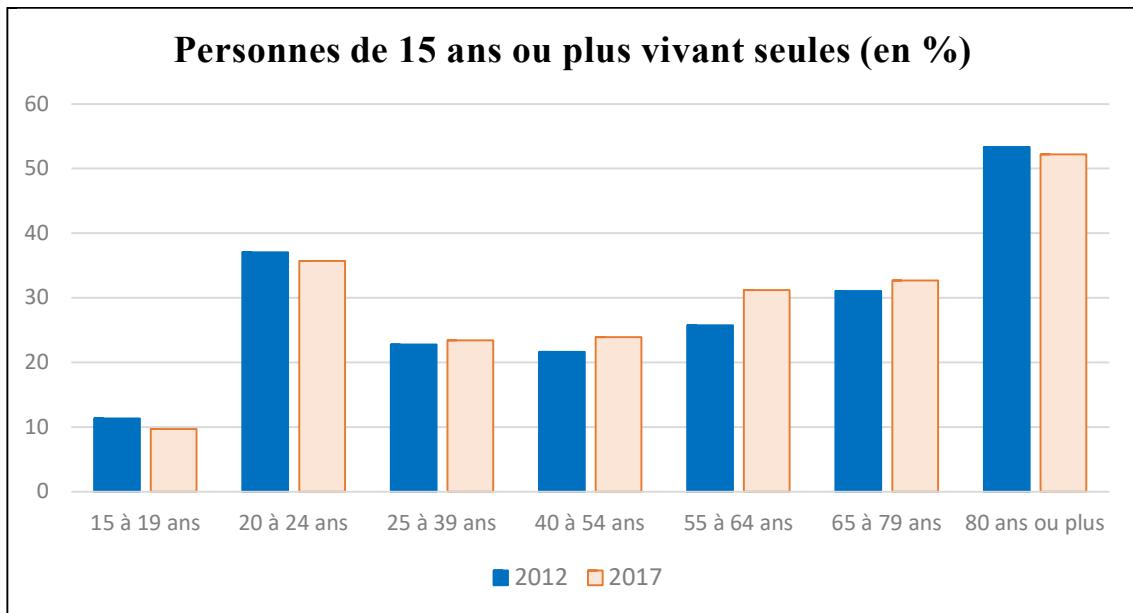
	2017	Evolution de 2012 à 2017
Ménage d'une personne	1 555	7,4 %
Ménage avec famille dont la famille principale est :		
Un couple sans enfant	835	-5,1 %
Un couple avec enfant(s)	555	-1 %
Une famille monoparentale	350	9,6 %
Autre ménage sans famille *	40	-33,3 %
Ensemble	3 335	2,4 %

Source Insee, recensement 2017, géographie au 01/01/2020

*Exemple : un frère et une sœur, deux colocataires.

Les données de 2017 concernant la composition des familles montrent que les couples sans enfants représentent la majorité des ménages, soit 48% ;

Les familles monoparentales qui sont en augmentation depuis 2012 représentent 1 famille sur 5 sur la commune, le chef de famille étant majoritairement une femme.



Source Insee, recensement 2017, géographie au 01/01/2020

La solitude au sein du ménage touche plus particulièrement les deux extrémités de l'âge de la vie : les 20-24 ans, tranche d'âge d'individu débutant dans la vie active et les plus de 80 ans. Ces chiffres mettent en évidence un risque accru d'isolement.

La population néocastrienne en quelques chiffres



32,6 % de la population

PLUS DE 60 ANS

**52,2 % des plus de 80 ans
Vivent seuls**



Augmentation des familles monoparentales

1 famille sur 5

QUESTIONNAIRE DES HABITANTS



Les répondants sont massivement des femmes : **60,4%**

La moyenne d'âge des répondants est de **49 ans**

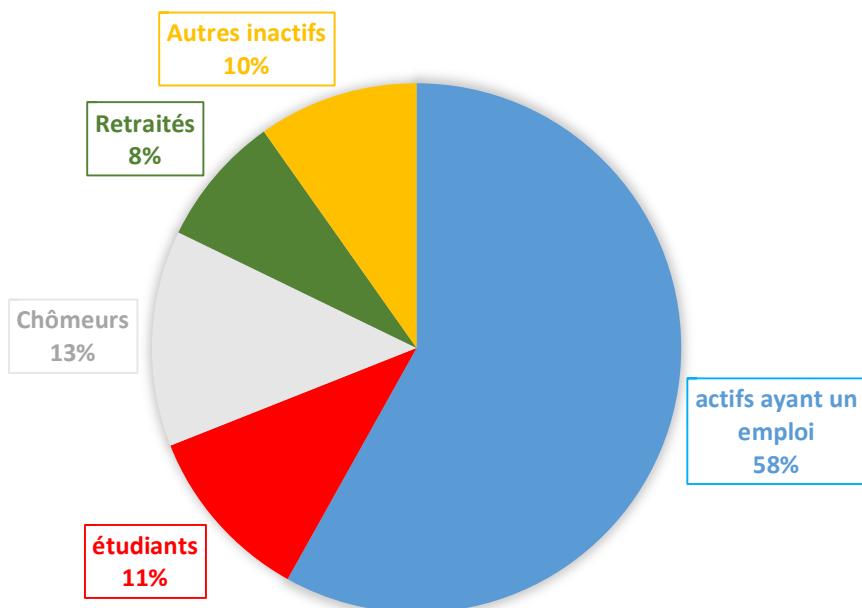
56 % des répondants sont des **personnes seules**

Section 2 : La situation de l'emploi sur la commune

Le niveau d'emploi

Au sein de la population active néocastrienne âgée de 15 à 64 ans, seulement 58,1 % avait un emploi en 2017, soit 2 335 personnes en âge de travailler. Ce taux est en baisse depuis 2007 (61,6%).

Le taux d'activité sur la commune de Neufchâteau est relativement plus faible par rapport à la situation des Vosges, où il s'établit à 62,5%.



Source Insee, recensement 2017, géographie au 01/01/2020

Le ratio nombre d'emplois et nombre d'actifs de 15 ans ou plus annonce 1,3 emplois pour 1 actif sur la commune.



Le ratio nombre d'emploi/ nombre d'actifs permet de caractériser le niveau de dotation en emploi d'un territoire par rapport à son nombre d'actifs.

La répartition des actifs est équivalente selon le sexe dans l'ensemble des classes d'âge, en revanche le taux d'emploi est plus faible pour les femmes.

	Taux d'emploi
Ensemble	58,1 %
Hommes	60,6 %
Femmes	55,7 %

Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020

Le niveau de chômage

<i>Au 31 décembre 2020, source statistiques Pôle emploi</i>	Neufchâteau	Département des Vosges
Nombre de chômeurs	690	35 650

<i>Insee, recensement 2017</i>	Hommes	Femmes	Ensemble
Taux de chômage Neufchâteau	19,3 %	17,7%	18,5 %
Taux de chômage Vosges	15 %	15,8%	15,4 %

Les hommes sont plus touchés par le chômage que les femmes à Neufchâteau (19,3% contre 17,7%)
 Quel que soit le sexe, les habitants de Neufchâteau sont plus touchés par le chômage (18,5%) par rapport au département (15,4%).

Taux de chômage selon la classe d'âge (15-64ans) en 2017

<i>Insee, géographie au 01/01/2020</i>	15-24 ans	25-54 ans	55-64 ans
Femmes	23,9 %	17,8 %	14,1 %
Hommes	33,3 %	16,9 %	18,7 %

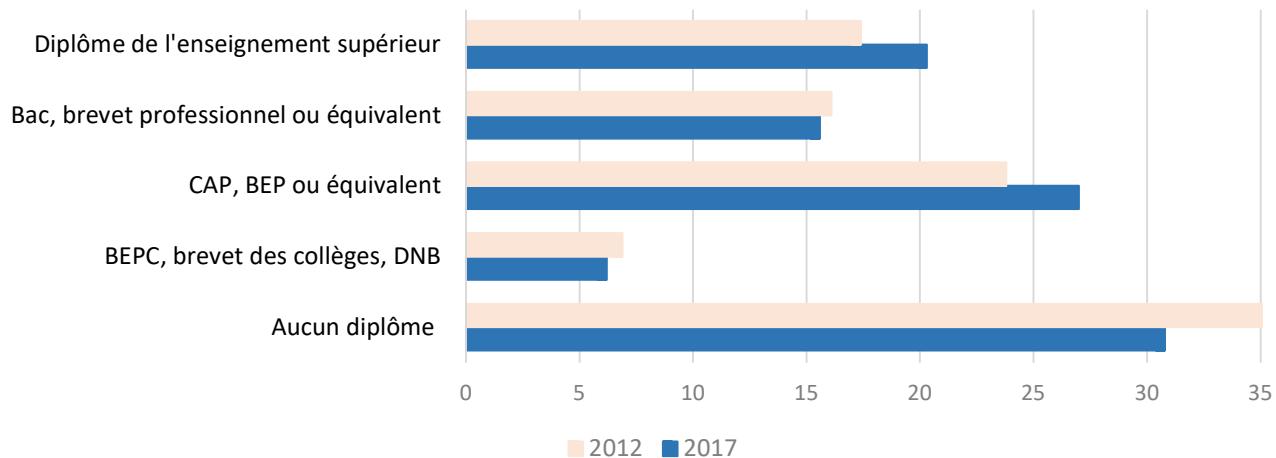
En détaillant le taux de chômage par tranche d'âge, les hommes restent les plus touchés par le chômage sur la commune.

Le profil de la population active

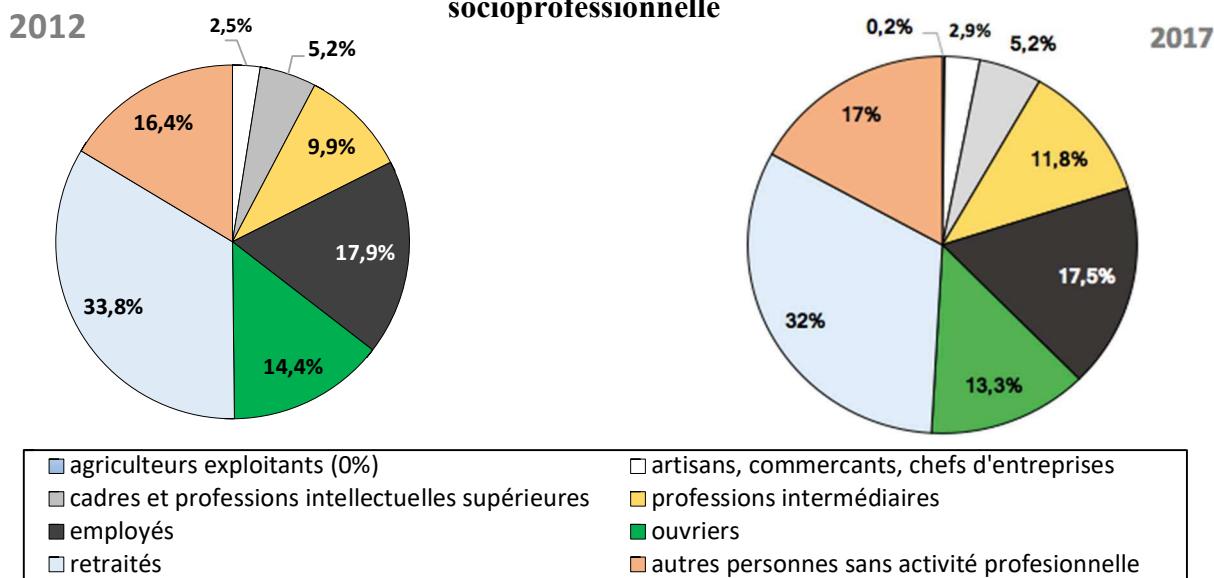
Le nombre de personnes diplômées à Neufchâteau a augmenté entre 2012 et 2017 puisqu'une baisse du nombre de personne sans diplôme a été constatée : réduction de 42,7 % à 37 %. C'est le niveau CAP ou BEP qui est le plus représenté au sein de la population néocastrienne (27%).

L'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur est en progression (+2,9 points de %) et touche davantage les femmes. Cette tendance correspond au mouvement de baisse de la population non diplômée.

Diplôme le plus élevé de la population de 15 ans et plus (en %)



Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle



Malgré une légère baisse entre 2012 et 2017, les retraités sont la catégorie la plus représentée sur la ville : 32 % de la population néoastrienne.

Les ouvriers et employés qui représentaient en 2012 les contingents les plus importants de la population active (hors retraités), ont connu une réduction de leurs effectifs de 6,2% en 2017.



Toutes les catégories socioprofessionnelles sont représentées dans les réponses mais dans des proportions différentes. Par exemple, les retraités représentent 29 %, les personnes en CDI (ou fonctionnaires) 14,4 % et les étudiants 3 %.



32 % de la population est retraitée

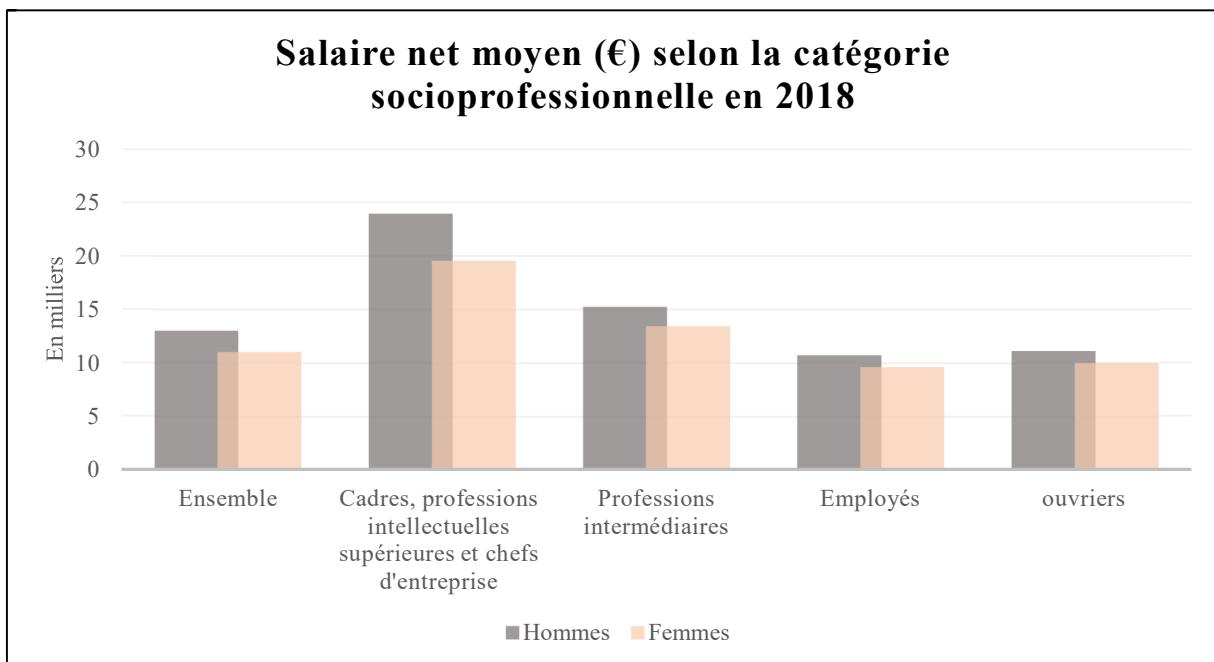
Baisse du nombre d'employés et ouvriers

Parmi les 71% d'actifs sur le territoire de Neufchâteau, 13% sont au chômage

1,3 emplois pour

**1 actif sur la
commune**

La situation des salaires et revenus d'activités



Source : Insee, Bases Tous salariés, fichiers salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2020.

Pour toutes les catégories socioprofessionnelles nous constatons un écart de revenu entre les femmes et les hommes. Chez les cadres¹, les femmes perçoivent un salaire inférieur de 18,4 %² à celui des hommes, contre 9,8 % chez les ouvriers.

Cet écart ne fait qu'accroître avec l'âge, puisque l'écart de revenu entre les femmes et les hommes de plus de 50 ans atteint 17,8 % en 2018 à Neufchâteau et 21 ,6% à l'échelle du département.

Réponses des habitants



77 % des personnes à la recherche d'un emploi le sont depuis plus de 6 mois

L'avis des professionnels

- Le **manque de mobilité** freine l'accès à l'emploi pour les personnes concernées
- Les professionnels interrogés estiment que la **précarité** impacte l'emploi car **restreint les choix et les perspectives** individuelles

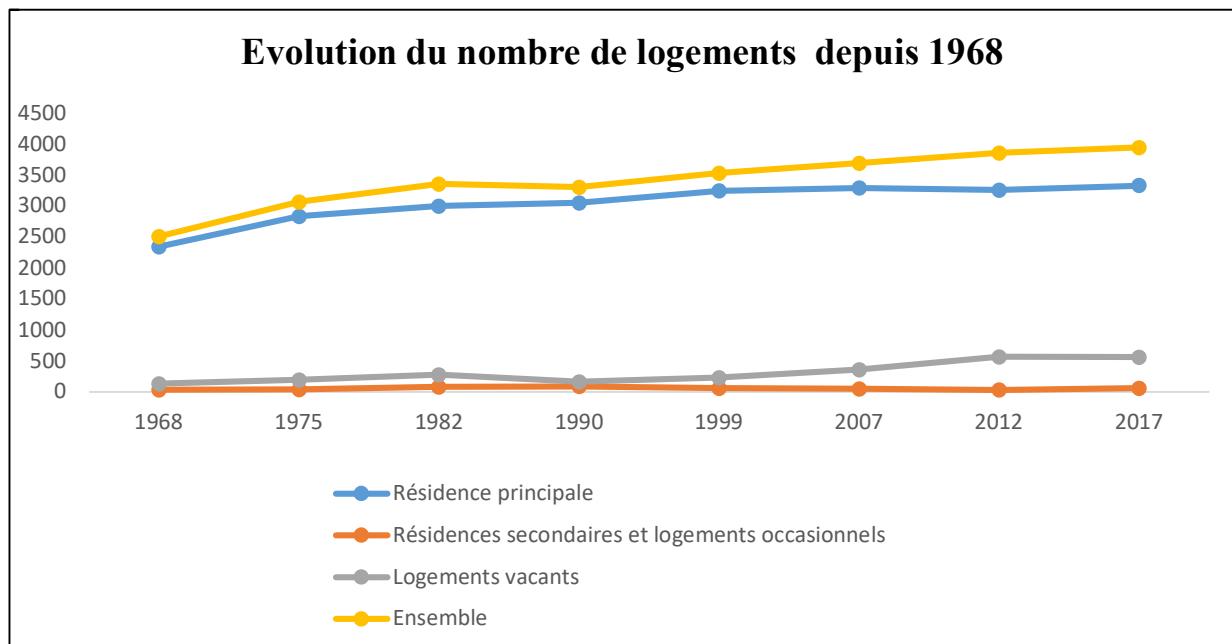
¹ Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

² Source : Insee, Bases Tous salariés, données pour l'année 2018

Section 3 : L'accès au logement

Caractéristiques des logements

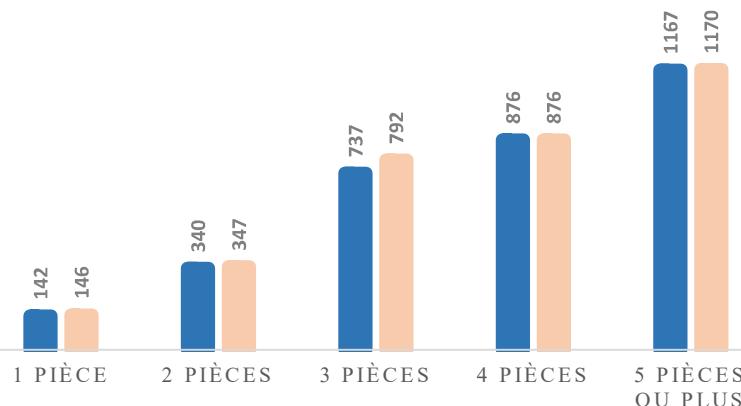
En 2017, la commune comptait 3 950 logements. Ce nombre n'a cessé d'augmenter depuis les années 1960. Ce constat pourrait paraître paradoxal pour un territoire perdant de sa population.



En réalité, l'évolution du nombre de logement reflète les évolutions sociétales : baisse du nombre de personnes par foyer, vieillissement de la population, décohabitation, augmentation du nombre de familles monoparentales.

RÉSIDENCES PRINCIPALES SELON LE NOMBRE DE PIÈCES

■ 2012 ■ 2017



46,7 % sont propriétaires

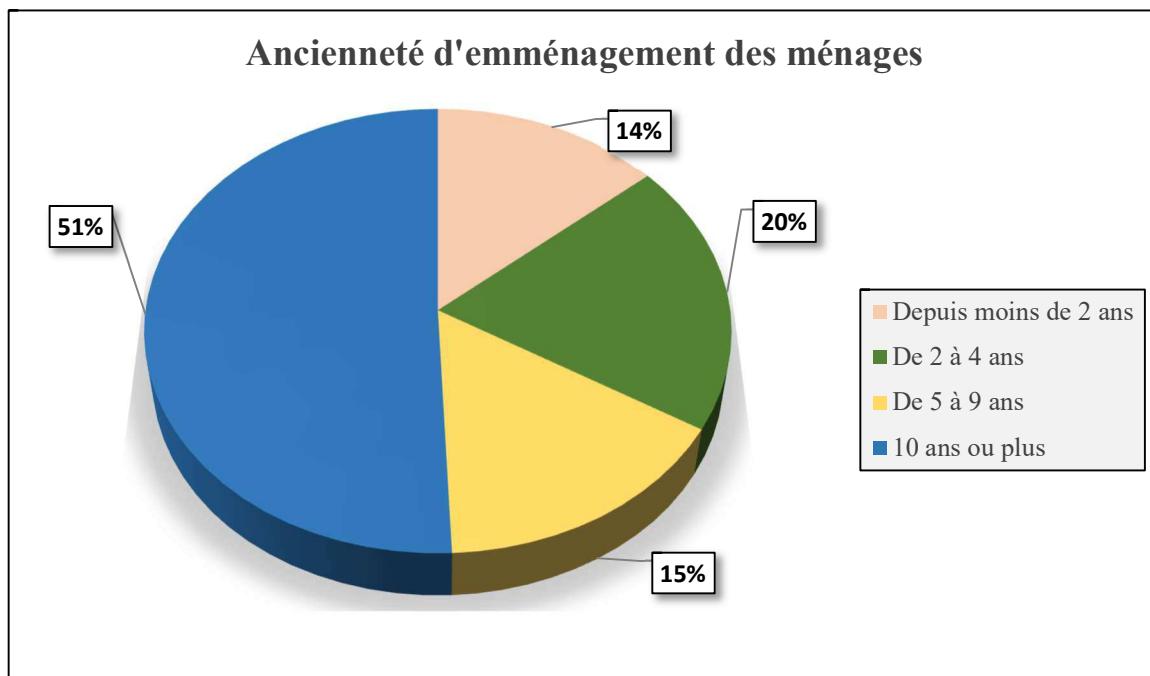


51,2 % sont locataires

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

Le parc de logement est essentiellement composé de grands logements, notamment F4 (26%) et F5 (35%). Dans une tendance à la baisse du nombre de personnes composant les ménages, cette donnée montre une distorsion entre l'offre de logement et les demandes potentielles des ménages.

L'ancienneté d'emménagement



Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

La majeure partie de la population de Neufchâteau vit sur la commune depuis plus de 10 ans (51%). Près de 15 % des habitants de Neufchâteau le sont depuis moins de 2 ans. Si l'on considère le critère du lieu de résidence un an avant le recensement en 2017, 7.4 % des habitants de Neufchâteau habitaient hors de la commune en 2017. Ce taux est de 13.8 % si l'on remonte aux emménagements depuis 2014. Ces indicateurs laissent apparaître une certaine attractivité de la commune.



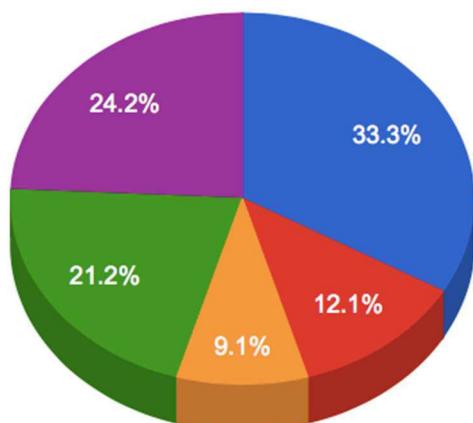
Les résultats du questionnaire vont dans ce sens : 58% sont domiciliés à Neufchâteau depuis plus de 10 ans et 15,8% depuis moins de 2 ans.

ALLOCATION LOGEMENT

1 698 personnes sont couvertes par une aide au logement sur la commune de Neufchâteau

La situation des habitants concernant les difficultés liées au logement

- Coût du loyer ou remboursement de prêt
- Logement dégradé ou mauvaise isolation
- Taille du logement inadapté à la situation familiale
- Entretien trop couteux (dépenses énergétiques trop couteuses)
- Nécessiterait des travaux pour être adapté



Environ 18% des habitants interrogés indiquent avoir des difficultés liées au logement, les motifs concernent principalement le coût du loyer (33,3%) et l'état du logement nécessitant des travaux (24,2%). La taille du logement inadaptée à la situation familiale reste une réponse minoritaire.

Selon l'Insee en 2017, 35,7% des ménages sont exposés à la précarité énergétique lié à leur logement au sein de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien contre 24,3 % à l'échelle de la région Grand Est. Donnée significative : plus de la moitié des ménages concernés sont propriétaires de leur logement.

Réponses des habitants



18 % des personnes interrogées indiquent rencontrer des **problèmes de logement**

Parmi les répondants **24,2 %** estiment que leur logement nécessiterait des travaux pour être adapté

58% des répondants sont locataires de leur logement contre **30 %** de propriétaires.

56 % des répondants vivent seuls

L'avis des professionnels

- Les professionnels interrogés désignent **l'habitat précaire** comme un signe de précarité structurelle d'une personne ou d'une famille
- A la question « *sur quels registres de l'existence la précarité vous semble-t-elle avoir le plus d'impact ?* » **20 %** des professionnels ont répondu : **Le logement non adapté à la situation familiale (trop petit / énergivore)**
- Les professionnels ont exprimé une insuffisante offre de logements adaptés au handicap sur la commune

Section 4 : La situation financière

Niveau de vie sur la commune

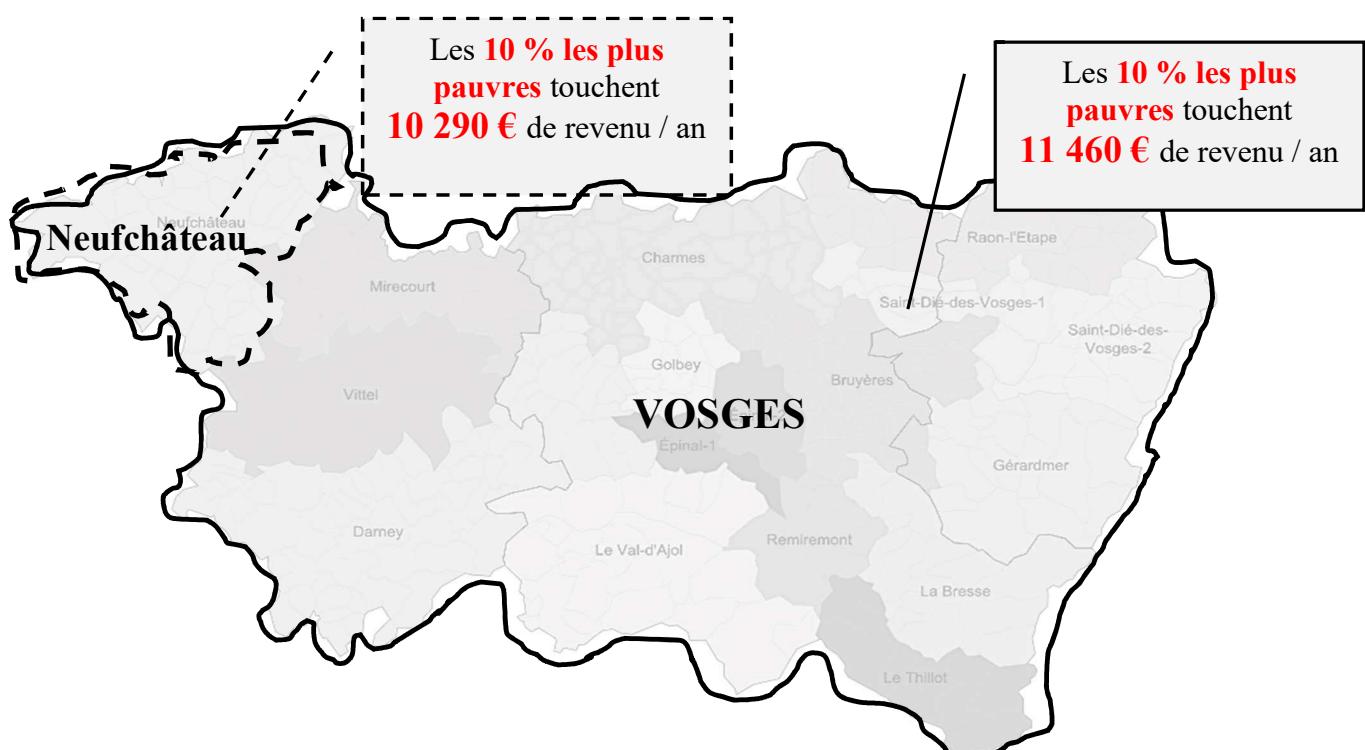
En 2018, la commune de Neufchâteau comptait 3 081 ménages fiscaux au titre de l'impôt sur le revenu pour l'année 2017. La proportion de foyers imposables est donc de 39 %, cette proportion était inférieure à celle du département (43,2%).

Le revenu fiscal moyen de référence est de 19 140 euros alors qu'il est de 20 240 euros dans les Vosges.

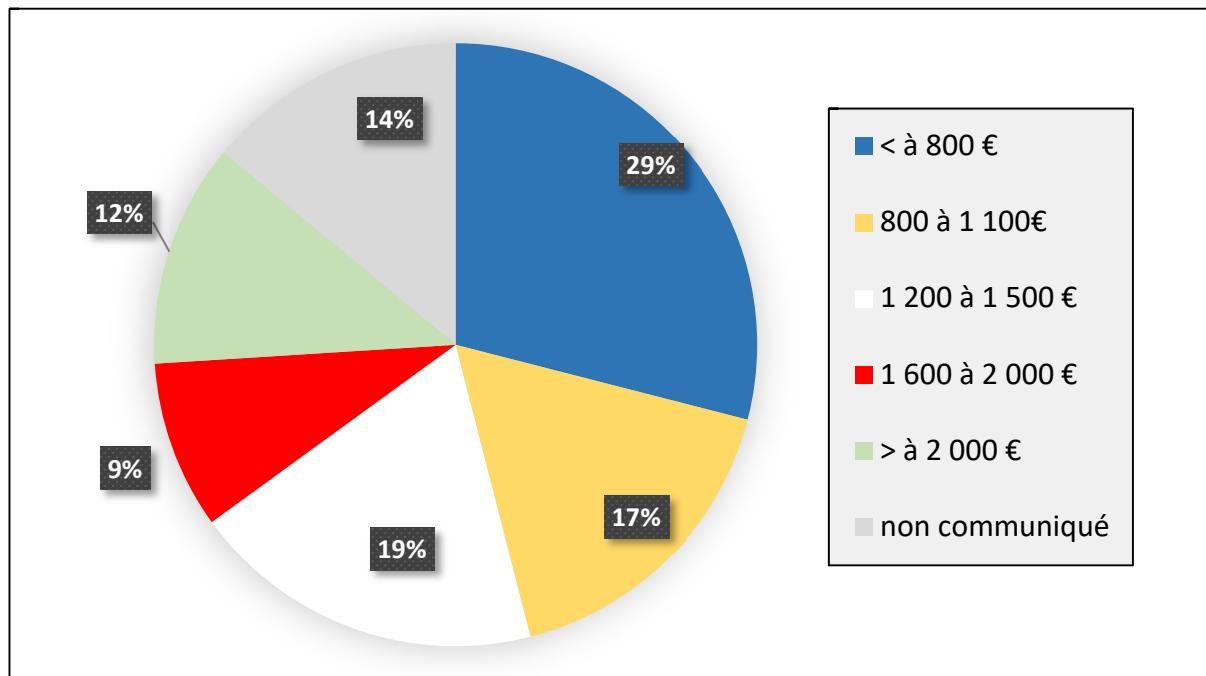
Revenu médian par unité de consommation des ménages en 2018	
Neufchâteau	19 140 €
Vosges	20 240 €
France métropolitaine	21 250 €

Le revenu mensuel moyen par foyer fiscal s'établit à 1 809 euros par mois pour la ville de Neufchâteau contre 2 318 euros pour la France, ainsi la population de Neufchâteau est davantage précaire.

Les 10 % de la population la plus pauvre sur la commune dispose de 10 290 euros de revenus pour l'année 2018, il y a eu une augmentation depuis l'année 2016 où ils ne disposaient que de 9 925 euros annuels de revenus. Mais cette donnée reste inférieure au niveau départemental, où les 10% de population vosgienne les plus pauvres disposent de 11 460 euros de revenus annuels.



La situation des habitants en fonction des revenus mensuels



Parmi les Néocastriens ayant répondu au questionnaire, plus d'un quart (29%) gagnent moins de 800 euros par mois et 17 % se situent entre 800 et 1100 euros mensuels. Au total, plus d'un tiers des répondants se situent sous le seuil de pauvreté à 50 % et ce taux atteint même presque moitié (46 %) de la population interrogée si l'on considère le seuil de pauvreté à 60 % (*).

Les réponses des habitants confirment ce phénomène, puisque 37,4 % se déclarent en précarité financière.

Seuls 12% des répondants ont un revenu mensuel moyen supérieur à 2 000 euros. Sur les 139 réponses, toutes les tranches de revenus sont représentées.

* Pour rappel, le seuil de pauvreté à 60 % du revenu médian s'élève à 1063 euros par mois et à 885 euros à 50 % du revenu médian pour 2018.

Le taux de pauvreté sur la commune

Le taux de pauvreté s'établit pour l'ensemble de la population néocastrienne à 21 %, soit près d'1 personne sur 5, en 2018. Ce taux est de 15,4 % pour le département des Vosges.

C'est la tranche d'âge 30-59 ans la plus impactée, ainsi les actifs sont davantage concernés par la pauvreté que les classes des retraités. Ce constat est le même à l'échelle de la France.

1 personne sur 5 en situation de pauvreté

36 % des locataires concernés par la pauvreté

Réponses des habitants



- **37,4 %** des personnes interrogées déclarent être en situation de **précarité financière**.
- Pour **41 %** d'entre elles, cela s'explique par des **revenus trop faibles et à 33 % par des revenus trop faibles et des charges trop lourdes**.
- 50 personnes interrogées sont préoccupées dans un premier temps par le **pouvoir d'achat et par des difficultés financières**.

L'avis des professionnels

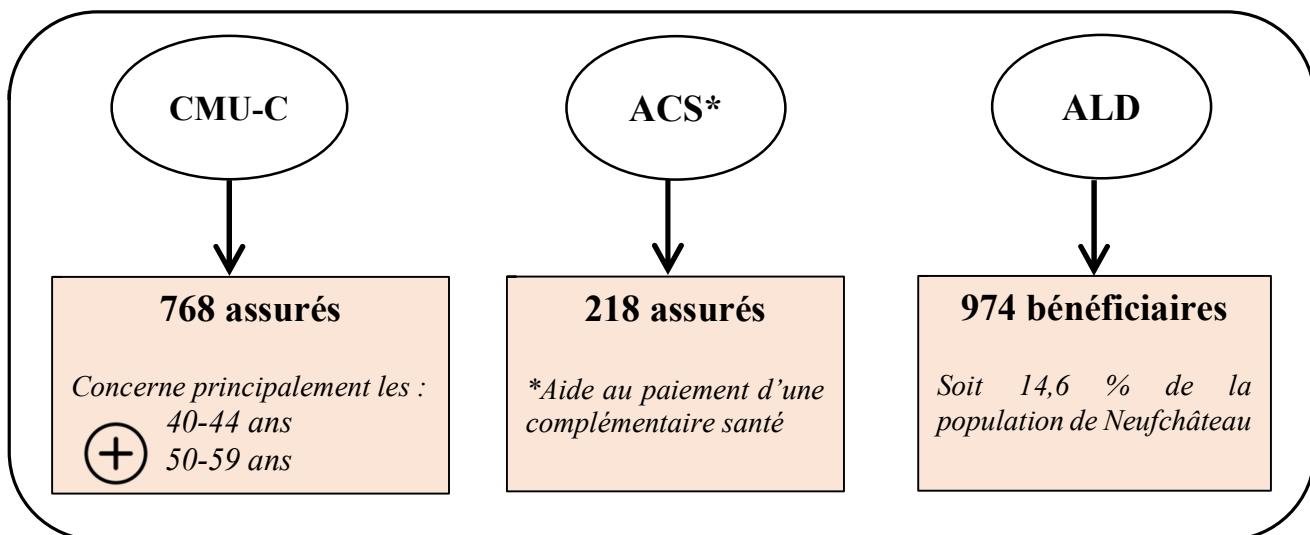
- Suite aux confinements consécutifs, les professionnels interrogés ont constaté une **baisse significative de ressource** des personnes ayant perdu leur **emploi partiellement ou totalement**.
- *A la question relative à l'impact de la précarité sur le niveau de vie et la consommation*, les professionnels ont évoqué **une pression financière constante** qui restreint le confort de vie.
- A la question « *sur une échelle de 1 à 10, comment situez-vous l'importance de la précarité sur la commune aujourd'hui ?* » les professionnels interrogés ont répondu **en moyenne 6,7 / 10**.

Section 5 : Les services aux usagers

1. La santé et le social

En comptant 8 médecins généralistes sur la commune et 11 dentistes, Neufchâteau présente une large offre de soins en matière de densité médicale.

Concernant l'accès aux soins sur la commune, 444 personnes n'ont pas consulté de médecins généralistes sur les 24 derniers mois (en 2018) selon la caisse nationale d'assurance maladie.



Source : Observatoire des données, année 2018

Le taux de couverture CAF

Au 31 décembre 2019, la ville de Neufchâteau comptait 1 730 allocataires d'une prestation de la caisse d'allocations familiales (CAF), ce qui représentait 3 270 personnes couvertes. Le taux de couverture est de 49,3%, soit près d'1 habitant sur 2.

Dans les Vosges, 45% des personnes sont couvertes par au moins une prestation légale versée par la Caf, ce qui représente 71 500 allocataires pour 166 700 habitants. Ainsi, la population de Neufchâteau est proportionnellement plus couverte par les aides financières de la CAF que la population vosgienne.

L'allocation de solidarité aux personnes âgées

La ville de Neufchâteau comptait 1 700 retraités en 2020. Parmi eux, 73 personnes considérées comme « nouveaux retraités ». En 2019, ce chiffre s'établissait à 79.



Le nombre de personnes à la retraite est en progression depuis 2013, cette tendance correspond au phénomène de vieillissement de la population néoçastrienne.



Le minimum vieillesse ou allocation d'aide aux personnes âgées (ASPA) est attribué aux personnes âgées d'au moins 65 ans et ayant de faibles ressources. Le montant de ressources garanti pour 2021 s'élève à 906,81€ pour une personne seule.

Sur la commune, **69** personnes sont titulaires du minimum vieillesse pour l'année 2020.

L'aspect psychosocial et la prévention des risques

A travers ses actions au quotidien ; le CCAS a constaté que des addictions diverses (produits stupéfiants, alcool, jeux, écrans,...) touche une partie de la population de la commune. C'est ainsi le cas pour une partie des bénéficiaires du RSA suivi par le CCAS, dont les addictions sont identifiées comme un des freins à leur bonne insertion sociale. De même, parmi la population des séniors, les jeux sont une problématique identifié pour certains.

Par ailleurs, les effets de l'isolement consécutif à la pandémie de Covid-19 sont une source de troubles psychiques, plus principalement identifiée parmi les personnes âgées.

Réponses des habitants



- La **solitude** est considérée comme la quatrième préoccupation actuelle des personnes interrogées

27 personnes interrogées placent la solitude comme préoccupation première

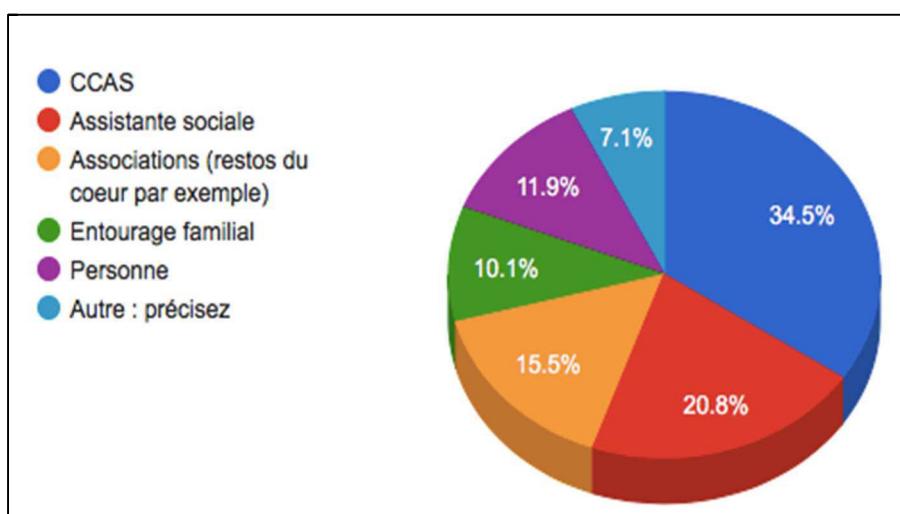
- Une partie des répondants exprime leur satisfaction de participer à diverses activités mises en place par le CCAS ; celles-ci leur permettent de rompre avec l'isolement

- La **santé** est la première préoccupation pour **74 personnes interrogées**

L'avis des professionnels

- Suite à la crise sanitaire, les professionnels constatent davantage de **signes de détresse socio psychologique** chez les personnes rencontrées : nervosité, stress, dépression, addiction, mal être social...
- Les professionnels expriment le besoin de **renforcer la communication** sur :
 - Les services sociaux disponibles sur la commune ;
 - La notion de précarité afin de limiter la stigmatisation et ce, dès le collège-lycée
- Volonté de créer une **épicerie solidaire** avec participation financière et humaine des bénéficiaires

L'associatif et le social



Globalement, les principaux services sociaux sur le territoire sont sollicités.

34,5 % des répondants sollicitent le CCAS lorsqu'ils rencontrent des difficultés sociales (*difficulté de logement, d'emploi, familiale ou difficultés financières par exemple*).

En 2020, le CCAS a accueilli 11 415 usagers, fréquentation en baisse s'expliquant notamment par les périodes de confinement causées par la pandémie de la Covid-19.

Le tissu associatif est dense avec des acteurs engagés dans des domaines différents de la vie sociale : culture, insertion socio-professionnelle, action sociale.

ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ EN CHIFFRES

Les **Restos du Cœur** ont accueilli en 2020 :

En hiver, 95 familles soit environ **200 personnes**

En été, 64 familles soit environ **130 personnes**

Le **Secours Catholique** a fourni une aide

alimentaire* à 85 foyers en 2019

*sous forme de chèque-services utilisables à Leclerc, Intermarché et Match.

La **Croix Rouge** a accueilli depuis le début de l'année **2021** 60 familles.

Nota : certaines familles sont suivies simultanément par plusieurs organismes, le nombre de familles ne sont donc pas cumulables.

Réponses des habitants



- A la question « *Si vous avez déjà sollicité le CCAS pour un problème, avez-vous été satisfait de la réponse apportée ?* » **85 % ont répondu être satisfaits**
- **30 personnes** expriment le besoin de faire appel aux **services à domicile**
 - *Le ménage / repassage et bricolage / jardinage sont les services les plus sollicités*
 - *Aucune de ces personnes n'a cité le CCAS en tant qu'organisme de services à domicile.*

L'avis des professionnels

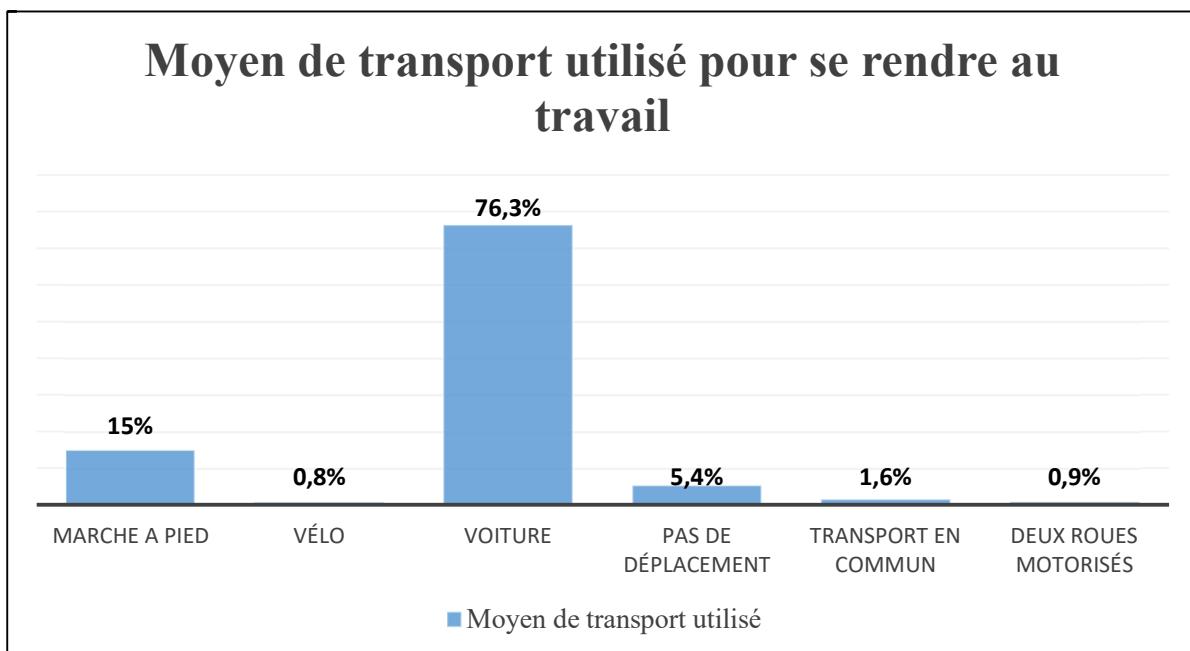
- La majorité des professionnels exprime un manque de cohésion entre les structures et agents du domaine social.

Ils ont exprimé leur volonté de renforcer le travail en réseau pour mieux accompagner les usagers.

2. Le transport et la mobilité

La commune de Neufchâteau offre un service de transport urbain nommé Néobus à tarif unique qui fonctionne tous les jours de la semaine excepté le dimanche et les jours fériés.

La commune dispose également d'une gare permettant de se rendre rapidement dans les grandes villes.



Source : Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.
Champ : actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi.

En 2017, la voiture était le moyen de déplacement privilégié par les habitants de la commune pour se rendre au travail (76,3%). La voiture remplit plusieurs avantages : gain de temps, confort et pallie le manque de transport en commun.

 Les retours des questionnaires affichent un autre constat : la majorité (43,7%) des répondants se déplace à pied, faute de moyen de transport alternatif et un peu plus d'un tiers des répondants se déplacent en voiture.

Seulement 10 personnes interrogées utilisent le transport urbain propre à la commune : Néobus.

Réponses des habitants



L'offre de transport « Néobus » est jugée insuffisante pour une minorité de personnes interrogées : horaire, points d'arrêt, itinéraire sont les faiblesses retenues.

17 % des répondants ont des difficultés à se déplacer.

Les services pour lesquels ils rencontrent des difficultés d'accès dues à un manque de mobilité sont : hôpital, médecins, zone commerciale.

L'avis des professionnels

Le manque de mobilité freine l'accès à l'emploi pour les personnes concernées.

3. L'accès à l'information et internet



71 % des personnes interrogées ont un accès facile à internet



Le smartphone est l'outil privilégié pour 55 % d'entre elles

22 personnes interrogées seraient intéressées par un cours sur l'utilisation d'internet et/ou de l'informatique

Un accès à internet et aux outils bureautiques est disponible au CCAS. Quelques personnes interrogées déclarent s'en servir.



Les personnes ayant déclaré avoir des difficultés d'accès à internet ont évoqué principalement comme raison : ne pas détenir d'ordinateur ou tablette (38%) et ne pas savoir l'utiliser (27%).

Le coût nécessaire à l'utilisation d'internet est estimé trop important pour 8 des 40 personnes n'y ayant pas accès.

Les équipements à la population à Neufchâteau

Services de santé, médicaux et paramédicaux

- Centre hospitalier
- Maison pluriprofessionnelle
- Centre médico psycho pédagogique
- 3 pharmacies
- 2 parapharmacies
- 2 laboratoires
- 2 maisons de retraites
- 8 médecins généralistes
- 3 ophtalmologues
- 7 kinésithérapeutes
- 11 chirurgiens-dentistes
- 3 gynécologues obstétriciens

Sports, Loisirs et culture

- Cinéma
- 2 piscines
- 4 terrains de jeux (petits et grands)
- 2 salles de sport et une salle de combat
- Stand de tir
- 2 boulodromes
- Stade d'athlétisme
- 8 boucles de randonnée
- 4 tennis (intérieurs et extérieurs)
- Bibliothèque
- Centre équestre
- Centre Culturel – salle de spectacle

Services aux particuliers

CCAS	Maison France Services
Pôle emploi	Banques
Gendarmerie	Caserne de pompiers
Bureau de poste	Agences immobilières
Crèches	vétérinaires
23 restaurants	3 écoles de conduite
3 agences de services d'aide à domicile	

Enseignement

Ecole	4 maternelles	Divers BTS
	4 élémentaires	IFSI
	4 secondaires	IFAS

Tourisme et transports

Gare SNCF	Taxi VTC
Office de tourisme	Camping
Agences de voyage	3 hôtels

Associations

22 clubs de loisirs	9 amicales	45 associations sportives
31 associations relatives aux activités artistiques		6 associations socio-culturelles
	3 associations de défenses des droits fondamentaux	
	8 associations relatives aux activités politiques	

Sources : Insee, Base permanente
des équipements 2019

Partie 2 : Les propositions d'actions

AXE 1 : ACCES A LA CULTURE

Constat : L'analyse du questionnaire révèle une importante aspiration des habitants aux loisirs et activités culturelles. La pratique d'activités culturelles ou de loisirs est considérée comme une préoccupation à part entière pour 26 % des personnes interrogées.

Les habitants y sont d'autant plus sensibles du fait du contexte particulier de crise sanitaire qui a stoppé net la pratique de certaines activités.

Proposition d'actions :

- Maintien des actions :
 - Cafés de Candide
 - Les concerts de paliers.

FICHE ACTION N°1.1

Action 1.1	Les Cafés de Candide
-------------------	-----------------------------

Typologie de l'action	Accès à la culture Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale	
Contexte et enjeux locaux	L'analyse des questionnaires révèle une aspiration des habitants à accéder à la culture mais pour certains d'entre-deux il existe de nombreux freins : financiers, manque d'informations, appréhension, etc...	
Objectifs opérationnels	Permettre à un public d'accéder à la culture et aux lieux culturels présents sur la commune à travers des animations culturelles sous forme de conférences participatives.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Définition participative des thèmes abordés lors des cafés de Candide ; - Recherche des intervenants ; - Mise en place de la programmation sur l'année ; - Communication ; - Organisation des collations servies lors des Cafés de Candide. 	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien • Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Vosges 	
Public visé	Tout public	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	5 200 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Vosges : 3 000 euros Commune de Neufchâteau (personnel) : 2 200 euros
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui en associant le public dans la définition des thèmes abordés lors des Cafés de Candide et à la préparation des collations.	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cafés organisés dans l'année, • Nombre de participants aux cafés, • Taux de satisfaction du public. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comptage du public, • Sondage de satisfaction auprès du public. 	

FICHE ACTION N°1.2

Action 1.2	Les concerts de paliers
-------------------	--------------------------------

Typologie de l'action	Accès à la Culture Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale	
Contexte et enjeux locaux	La commune de Neufchâteau présente un large parc de logements sociaux notamment concentré dans le quartier de la Maladière. Les habitants de ces quartiers ont un accès difficile à la culture notamment à la musique vivante.	
Objectifs opérationnels	Permettre un accès direct à la culture musicale vivante pour tout public en organisant directement des concerts dans les immeubles de certains quartiers de la commune.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions préparatoires avec les partenaires pour définir la programmation et la localisation des concerts ; - Communication autour de l'évènement. 	
Durée de l'action	2022 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Maison de la Culture et des Loisirs, • Association Familiale, • Ecole de musique intercommunale, • Centre Social les Charmilles, • Vosgélis, • Association Des Amis et Familles de la Maladière. 	
Public visé	Tout public	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pour mémoire, temps de travail du personnel du CCAS et des structures partenaires
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune et partenaires (personnel).
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui, à travers l'implication des associations partenaires des différents quartiers.	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de concerts organisés, • Nombre de musiciens mobilisés, • Nombre de personnes assistant aux concerts. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comptage pour les éléments quantitatifs ; • Questionnaires de satisfaction. 	

AXE 2 : ACCES AU LOGEMENT

Constat : Le parc de logements à Neufchâteau est principalement composé de grands logements alors que le nombre de personnes composant les ménages décroît. Suite au questionnaire, 18 % des personnes interrogées déclarent rencontrer des difficultés liées au logement.

Proposition d'actions :

- Mise en place d'activités « éco citoyennes ».
- Maintien des actions :
 - o CCAPEX
 - o Logements ALT



Action 2.1	Le Défi Eco citoyen
Typologie de l'action	Accès au logement Nouvelle action
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale
Contexte et enjeux locaux	Parc de logement principalement composé de grands logements à Neufchâteau alors que le nombre de personnes composant les ménages décroît. Ces logements inadaptés engendrent des coûts d'entretien conséquents pour les locataires/propriétaires. L'objectif est de sensibiliser les ménages sur les pratiques à adopter au quotidien afin de limiter leurs dépenses d'énergie, réduire leurs quantités de déchets et faire des économies. Action qui porte sur plusieurs leviers : économique, environnemental et social.
Objectifs opérationnels	Mobiliser les acteurs de façon ludique afin de leur permettre à long terme de faire des économies sur les consommations d'énergie et d'eau.
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Communication auprès des habitants - Mobilisation des habitants (sélection pour certains sur entretiens individuels) - Réalisation des ateliers sous trois thématiques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Famille à énergie positive</i> ▪ <i>Fabrique de produits d'entretien</i> ▪ <i>Atelier cuisine anti gaspi</i> - Mise en autonomie des acteurs durant la période de défi
Durée de l'action	Année 2022
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • REANE • GDF • EDF • ALEC • Communauté de communes • Vosgelis
Public visé	Tous ménages
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>
	<i>Financeurs et montants</i>
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui, ils dans la définition des activités mises en œuvre
Indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat ou d'efficacité : <ul style="list-style-type: none"> • Relevé de factures d'énergie des ménages mis au défi • Suivi budgétaire des participants volontaires

FICHE ACTION N°2.2

Action 2.2	Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX)	
Typologie de l'action	Accès au logement Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	<p>Les politiques préventives datant du début des années 90 ont été renforcées par la loi de lutte contre les exclusions en 1998 et la loi ALUR en 2014.</p> <p>Les pouvoirs publics appliquent un traitement social et préventif, le plus en amont possible, afin d'éviter la phase contentieuse et de limiter les expulsions locatives pour dettes de loyer ou défaut d'assurance.</p> <p>Les conditions socio-économiques de la commune amènent à traiter de nombreux cas dans l'année.</p>	
Objectifs opérationnels	Elaboration d'un diagnostic social de la situation du locataire pour restitution à la CCAPEX et l'établissement de solutions préventives à l'expulsion	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'entretiens individuels effectués avant les CCAPEX avec les personnes en situation d'expulsion pour élaborer le diagnostic et trouver des solutions : règlement de la dette par le locataire lui-même ou par un dossier FSL, souscription à une assurance « habitation », recherche d'un nouveau logement. - Restitution auprès de la Sous-Préfecture 	
Durée de l'action	<p>Année 2021</p> <p>Reconduction annuelle</p>	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Sous-Préfecture, • Bailleurs sociaux, publics ou privés, • Conseil Départemental (Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale). 	
Public visé	Tous locataires	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pour mémoire, temps de travail du personnel du CCAS
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau (personnel)
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de maintiens dans le logement locatif <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entretiens individuels • Durée de règlement de la dette. 	

FICHE ACTION N°2.3

Action 2.3	Logements A.L.T.	
Typologie de l'action	Accès au logement Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	Le diagnostic a permis d'établir, à travers la domiciliation des personnes sans domicile au CCAS et la nécessité d'héberger les personnes victimes de violences conjugales, la pertinence de développer l'accueil en logement temporaire.	
Objectifs opérationnels	Mise à disposition de trois logements temporaires dont un destiné spécifiquement aux personnes victimes de violences conjugales. Au-delà de l'accueil en logement, le CCAS met en œuvre un accompagnement notamment vers l'accès aux droits.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil dans le logement ; - Accompagnement dans l'accès aux droits (CAF, CPAM, avocats, scolarisation des enfants...). - Accompagnement dans l'accès alimentaire. 	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Gendarmerie ; • Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles • Maison France Service ; • Service scolaire de la municipalité ; • Services sociaux du département ; • Centre Médico-Psychologique ; • Croix Rouge ; • Resto du Cœur. 	
Public visé	Enfants Adultes (26 à 65 ans) Personnes âgées (>65 ans)	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	13 800 euros par an
	<i>Financeurs et montants</i>	DDCSPP : 10 800 CCAS : 1 200 Commune de Neufchâteau : 1 800 euros
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat ou d'efficacité : <ul style="list-style-type: none"> • Taux d'occupation des logements ; • Durée moyenne d'occupation avant retour à une situation d'hébergement classique ; • Accès aux droits. Méthode d'évaluation envisagée : <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des bénéficiaires au « fil de l'eau ». 	

AXE 3 : COHÉSION SOCIALE

Constat : L'étude des réponses du questionnaire dédié aux habitants a souligné la satisfaction d'une partie des personnes interrogées quant aux actions mises en place par le CCAS.

Le contexte particulier de crise sanitaire (confinement, restriction d'activités diverses) a entraîné un effritement de la qualité des rapports sociaux ainsi qu'un sentiment de solitude au sein de la population.

Proposition d'actions :

- Maintien des actions d'inclusion sociale :
 - Fête des voisins
 - Jardinons nos idées
 - Mieux vivre dans sa ville
 - Comité d'usagers diapason
 - Repas solidaire
 - Journées en faveur du Téléthon
 - Subventions aux associations à caractère social
- Création d'un réseau de professionnels pour faciliter l'accompagnement des individus et renforcer le partenariat sur la commune.
- Organisation de la journée mondiale du refus de la misère.
- Création d'ateliers linguistique afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

FICHE ACTION N°3.1

Action 3.1	Fête des voisins	
Typologie de l'action	Cohésion sociale Action existante	
Porteur	Commune de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	La commune de Neufchâteau compte de nombreuses associations de quartier et des liens entre habitants d'un même immeuble qu'il convient d'entretenir.	
Objectifs opérationnels	Le projet repose sur l'organisation d'un moment de convivialité, d'échange permettant de faire connaissance avec ses voisins et/ou d'améliorer les relations de voisinage.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des habitants et des associations de quartiers - Communication auprès des habitants - Préparation technique des lieux où se déroule la fête. 	
Durée de l'action	Pour 2022 Reconduction annuelle.	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Neufchâteau • Association « Immeuble en fête » • Associations de quartiers. 	
Public visé	Tout public	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	600 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui, dans la définition des activités mises en œuvre	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants (estimation de 700 personnes) <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comptage du nombre de participants par quartier. 	

FICHE ACTION N°3.2

Action 3.2	Jardinons nos idées	
Typologie de l'action	Cohésion sociale Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	<p>La commune de Neufchâteau regroupe de nombreuses personnes âgées ainsi que de nombreux bénéficiaires des minimas sociaux souffrant d'isolement.</p> <p>Assuré par « les Jardins de la Roche de Charme » ; l'activité de jardinage, partie centrale du projet, est basée sur un dispositif de type entrée et sortie permanente dans la limite de 15 personnes par atelier.</p> <p>Durée : 39 mercredis et 17 vendredis en demi-journées de mars à décembre plus 2 dimanches consacrés aux vides-jardins.</p>	
Objectifs opérationnels	Le projet repose sur les activités menées autour d'un jardin collectif, ouvert sur la ville, comme outil de développement social local visant à l'intégration et au renforcement du lien social des personnes âgées et du public bénéficiaires des minimas sociaux.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des bénéficiaires de l'activité - Diversification de l'activité par la mise en place d'ateliers divers : vide-jardin, décos naturelles, vannerie, cosmétologie, apiculture, cuisine et nutrition, confection de mobilier de jardin, visite d'un jardin remarquable destinée à inspirer les bénéficiaires dans l'aménagement du jardin. 	
Durée de l'action	Mars à décembre 2021 Reconduction en 2022	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Les jardins de la roche de charme (partenaire technique) ; • Commune de Neufchâteau ; • REANE (partenaire technique) ; • La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des Vosges. 	
Public visé	Adultes (26 à 65 ans) et personnes âgées (>65 ans)	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	21 550 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	CFPPA : 10 000 euros Commune de Neufchâteau : 11 550 euros
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui, dans la définition des activités mises en œuvre	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers menés ; • Nombre de participants ; • Degré de satisfaction des bénéficiaires. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissement de liste de présence, • Entretiens auprès des bénéficiaires 	

FICHE ACTION N°3.3

Action 3.3	Mieux vivre dans sa ville
-------------------	----------------------------------

Typologie de l'action	Cohésion Sociale Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	La commune de Neufchâteau regroupe de nombreuses personnes âgées ainsi que de nombreux bénéficiaires des minimas sociaux souffrant d'isolement qu'il convient de (re)socialiser.	
Objectifs opérationnels	Le projet repose sur les activités menées autour de : partage de savoir-faire d'activités manuelles diverses, d'ateliers cuisine, de jeux intérieurs et extérieurs, de sorties culturelles et découverte de la nature, ces ateliers sont ouverts sur la ville, comme outil de développement social local visant à l'intégration et au renforcement du lien social des personnes âgées et du public bénéficiaire des minimas sociaux.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'activités basées sur un dispositif de type entrée et sortie permanente dans la limite de 20 personnes par atelier. - Mise en place des activités durant 144 séances réparties par 3 demi-journées de janvier à décembre. 	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction en 2022	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Neufchâteau ; • La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des Vosges. 	
Public visé	Adultes (26 à 65 ans) et personnes âgées (>65 ans) Jeunes accompagnés par un adulte	
Financement	Budget global prévisionnel <i>Financeurs et montants</i>	12 000 euros Commune (frais de personnel) : 8 000 Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Vosges : 4 000
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui, dans la définition des activités mises en œuvre	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'ateliers menés ; • Nombre de participants ; • Degré de satisfaction des bénéficiaires. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Établissement de liste de présence et entretiens auprès des bénéficiaires 	

FICHE ACTION N°3.4

Action 3.4	Comité d'usagers « Diapason »
-------------------	--------------------------------------

Typologie de l'action	Cohésion sociale Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	<p>Le CCAS de Neufchâteau met en place des actions destinées à lutter contre l'isolement, en favorisant le lien social, la solidarité de proximité et la mixité des genres et des générations.</p> <p>Dans cette optique le comité d'usagers « Diapason » est créé en 2010.</p> <p>Au travers de réunions régulières avec d'autres instances locales, le comité a pu établir un recueil des attentes et des besoins de la population et a ainsi contribué à la mise en œuvre de l'atelier « Mieux vivre dans sa Ville » et les « Cafés de Candide ».</p>	
Objectifs opérationnels	<p>La participation de citoyens constituant les membres du comité permet le développement d'activités en fonction des besoins recensés dans la population.</p> <p>Tout en favorisant le lien entre des personnes d'horizons, de milieux et d'âges différents, leur force de proposition permet de renforcer la solidarité de proximité.</p>	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des membres du comité ; - Mobilisation de nouveaux membres ; 	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	Membres du comité « Diapason » et du réseau REVIDONE	
Public visé	Tout citoyen volontaire	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pour mémoire, temps de travail du personnel du CCAS
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui, dans la remobilisation des membres existants et dans la recherche de nouveaux membres	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes mobilisées pour intégrer le comité, • Nombre de proposition d'actions émanant du comité, • Nombre de réunions de travail réalisées. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire de satisfaction 	

FICHE ACTION N°3.5

Action 3.5	Repas solidaire	
Typologie de l'action	Cohésion sociale Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	Le diagnostic de territoire montre que de nombreuses personnes sont isolées lors de la période des fêtes de fin d'année.	
Objectifs opérationnels	<p>Permettre à des personnes précarisées et/ou isolées de profiter des fêtes de Noël.</p> <p>1°) sortir des personnes âgées de leur isolement ;</p> <p>2°) permettent à des personnes en précarité de profiter d'un repas convivial ;</p> <p>3°) favoriser la création de liens sociaux et la parentalité ;</p> <p>4°) compléter et renforcer les relations entre les bénéficiaires et les structures les suivant au cours de l'année en créant un autre cadre relationnel</p> <p>5°) renforcer les relations entre structures à travers un projet mené en commun.</p>	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil de 140 personnes n'ayant pas la chance de passer de joyeuses fêtes de fin d'année (bénéficiaires des associations caritatives, personnes et familles en grande précarité, personnes seules et isolées etc....). - Accueil à partir de 12 h 00 pour le repas agrémenté d'animations musicales et dansantes ; un concours de dessins pour les enfants, séance de maquillages et la remise de cadeaux par le père Noël. 	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Association Familiale de Neufchâteau, Association familles Rurales, • Secours Catholique, Les Restos du cœur, Croix Rouge, • APF Liffol (personnes handicapées), ADAFM (association de quartier), • ADALI (association travaillant avec les sans domicile fixe), • ESAT (personnes handicapées), COALLIA (structures d'accueil de personnes sans Domicile Fixe et de migrants), Club de Coussey (personnes âgées isolées), Commune de Neufchâteau et Fondation de France (partenaires financiers) 	
Public visé	Enfants, adultes (26 à 65 ans) et personnes âgées (>65 ans)	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	4 800 euros par an
	<i>Financeurs et montants</i>	Fondation de France : 1 000 euros CCAS : 3 000 euros Commune de Neufchâteau : 800 euros
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui, en amont de l'action pour la préparer puis le jour du repas en tant que bénévoles pour préparer la salle, accueillir les bénéficiaires, aider au service...	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénéficiaires et de bénévoles mobilisés <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire suite au repas pour évaluer le taux de satisfaction. 	

FICHE ACTION N°3.6

Action 3.6	Journées en faveur du Téléthon	
Typologie de l'action	Cohésion sociale Action existante	
Porteur	Commune de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	La commune de Neufchâteau compte de nombreuses associations de quartier et les encourage à participer à la cause nationale du téléthon.	
Objectifs opérationnels	Le projet repose sur l'organisation de différentes manifestations sur l'ensemble de la ville afin de récolter des fonds en partenariat avec le comité départemental du téléthon.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation des habitants et des associations de quartiers - Communication auprès des habitants - Mise en œuvre d'un partenariat contractuelle avec le comité départemental du téléthon - Organisation des manifestations et collecte des fonds 	
Durée de l'action	Pour 2021, au mois de décembre. Reconduction annuelle.	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Commune de Neufchâteau • Comité départemental du téléthon • Associations de quartiers 	
Public visé	Tout public	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pour mémoire, temps de travail du personnel du CCAS
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui, dans la définition des activités mises en œuvre	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants • Nombre de manifestations • Montant récolté <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comptage du nombre de participants et d'associations • Bilan financier 	

FICHE ACTION N°3.7

Action 3.7	Subventions aux associations à caractère social	
Typologie de l'action	Cohésion Sociale Action existante	
Porteur	Commune de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	<p>La commission des affaires sociales est chargée de la politique sociale, familiale et de santé publique de la commune.</p> <p>A ce titre, elle assure le soutien financier des associations caritatives locales et plus généralement des associations à caractère social.</p> <p>Ce soutien est apporté par des subventions annuelles pouvant leur être allouées.</p>	
Objectifs opérationnels	Versement d'une subvention en fonction des activités et des besoins de l'association demandeuse.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Envoi des dossiers de demande à chaque association avec liste des pièces à fournir ; - Examen des dossiers par la commission et formulation d'un avis ; - Transmission au Conseil Municipal pour le vote d'attribution ; - Versement de la subvention allouée. 	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	Commune de Neufchâteau	
Public visé	Associations à caractère social	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	15 000 euros (Estimation variable selon les demandes annuelles des associations)
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau : 15 000 euros
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes instruites, • Montant alloué à chaque association et montant total. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instruction des dossiers déposés. 	



Action 3.8	Création d'un réseau de professionnels
------------	---

Typologie de l'action	Cohésion sociale Nouvelle action	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	L'analyse des besoins sociaux a permis de mettre en évidence une demande de la part de plusieurs professionnels du secteur social et de l'insertion : travailler davantage en partenariat afin de faciliter l'accompagnement des personnes.	
Objectifs opérationnels	Créer un dynamisme partenarial entre les différents professionnels du territoire	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Prise de contact des partenaires afin d'établir une liste des personnes intéressées par la démarche - Accord concernant la fréquence des réunions 	
Durée de l'action	Année 2022 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	MSVS ; Centre social ; Association intermédiaire ; CLIC ; Chantiers services – Fort de Bourlémont – Jardins de la Roche de Charme ; Mission locale ; AAF ; FMS ; Adali ; Cap emploi ; CAF ; CPAM ; CARSAT ; ADMR ; ADAVI ; RAPADI ; Service social de l'hôpital, ...	
Public visé	Professionnels du domaine social et de l'insertion	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pour mémoire, temps de travail du personnel du CCAS
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat ou d'efficacité : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires associés, • Nombre de réunion par an. Méthode d'évaluation envisagée : <ul style="list-style-type: none"> • Registre des participants aux différentes réunions. 	



Action 3.9	Journée mondiale du refus de la misère
------------	--

Typologie de l'action	Cohésion sociale Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	Malgré l'ensemble des dispositifs d'aides sociales, une part de la population se trouve toujours sous le seuil de pauvreté. Il apparaît donc important d'organiser un évènement de mobilisation auprès du grand public pour la « journée mondiale du refus de la misère ».	
Objectifs opérationnels	Sensibiliser et mobiliser le public le plus large possible pour lutter contre la misère.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Réunions de préparation et de mobilisation des partenaires - Communication - Mise en place des animations - Réalisation de la journée 	
Durée de l'action	17 octobre 2021 Reconduction sur 2022	
Partenaires de l'action	Vosgélis Communauté de communes Croix rouge Restos du cœur Coallia Emmaus Jardin de la roche de Charme	
Public visé	Tous publics	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	
	<i>Financeurs et montants</i>	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat ou d'efficacité : Taux de fréquentation	



Action 3.10	Atelier linguistique d'insertion
-------------	----------------------------------

Typologie de l'action	Cohésion Sociale Nouvelle action	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	<p>Constat d'isolement sur la commune. Certains publics quittent l'école très tôt, rencontrent des problèmes d'expression et d'utilisation du vocabulaire et sont éloignés de l'emploi par manque de qualification par exemple.</p> <p>L'objectif est de favoriser l'intégration sociale par la connaissance et maîtrise de la langue</p>	
Objectifs opérationnels	Favoriser l'insertion sociale et professionnelle	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des prestataires - Orientation et inscription des participants par le biais du CCAS - Réalisation des cours par thématiques (cours de français, lecture, connaissances de base, mise en situation...) - Délivrance d'une attestation de formation 	
Durée de l'action	Année 2022	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • ALAJI • Epsilon • Mission locale • GRETA • MSVS • Centre Social • Bénévoles (instituteur/trice à la retraite) 	
Public visé	Tous publics	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Coûts des prestations : EPSILON 63€/heure Acquisitions des équipements
	<i>Financeurs et montants</i>	
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité : Progrès des participants</p> <p>Méthode d'évaluation envisagée : Evaluation du niveau de la personne entre le début et la fin des cours</p>	

AXE 4 : INTERVENTIONS AUPRES DES SENIORS

Constat : En 2020, Neufchâteau comptabilisait 1 700 retraités sur son territoire. La moitié des personnes âgées de 80 ans et plus vivent seuls. Le maintien d'un lien social pour cette catégorie de population est indispensable.

Propositions d'actions :

- Maintien des actions de lutte contre l'exclusion à destination des personnes âgées :
 - o Revidone
 - o Guide seniors
 - o Les colis de Noël
 - o Le service Colibri
 - o Le plan canicule
 - o Le repas des Ainés
- Mise en place d'ateliers de réactualisation des connaissances du code de la route.

FICHE ACTION N°4.1

Action 4.1	Réseau de Visiteurs à Domicile Néocastrien (REVIDONE)	
Typologie de l'action	Intervention auprès des Seniors Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	<p>La commune regroupe de nombreuses personnes âgées souffrant d'isolement. Des bénévoles effectuent des visites à domicile pour rompre cet isolement.</p> <p>Cette démarche s'inscrit dans la Charte MONALISA (Mouvement National contre l'Isolement des Personnes Agées), le groupe de bénévoles étant reconnu comme Equipe Citoyenne MONALISA.</p>	
Objectifs opérationnels	Visites des bénévoles chez les personnes âgées isolées avec mise en place d'activités diverses autour de l'éveil de la personne : discussions, jeux, lectures, promenades.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des personnes isolées demandeuses de lien social : diffusion d'information par voie de presse, contacts avec les organismes en lien avec les personnes âgées, besoins identifiés par la famille ou la personne elle-même. - Mise en relation du bénévole et de la personne lors d'une première visite. - Prise de contact régulier du CCAS auprès des bénévoles et des personnes visitées. - Mise en place de réunions biannuelles avec les bénévoles. - Identification des besoins en formation des bénévoles. 	
Durée de l'action	<p style="text-align: center;">2021</p> <p>Reconduction annuelle</p>	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • MONALISA, • CLIC, • ADMR, • ADAVIE, • Associations locales. 	
Public visé	Personnes âgées isolées ou demandeuses de visites	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pour mémoire, temps de travail du personnel du CCAS
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui, dans le cadre de MONALISA	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénévoles-visiteurs, • Nombre de personnes visitées, • Nombre de réunions annuelles. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableaux récapitulatifs visiteurs/visités • Questionnaires de satisfaction. 	

FICHE ACTION N°4.2

Action 4.2	Guide séniors	
Typologie de l'action	Intervention auprès des séniors	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	<p>Véritable enjeu de société, le vieillissement de la population fait partie des préoccupations prises en compte par la commune.</p> <p>L'isolement et le manque d'activités entraînent pour certaines personnes âgées un phénomène de déclin.</p> <p>Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de renforcer la cohésion avec nos aînés et ainsi de prévenir la perte d'autonomie.</p>	
Objectifs opérationnels	Actualisation du Guide « Seniors » dont la dernière édition date de 2017.	
Description des étapes de mise en œuvre	<p>Mise à jour des informations figurant dans le guide avec les associations et les organismes proposant des activités aux personnes âgées.</p> <p>Mise en page et impression.</p>	
Durée de l'action	Année 2022	
Partenaires de l'action	Associations et organismes proposant des activités aux personnes âgées.	
Public visé	Personnes âgées (>60 ans)	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	2 500 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau (personnel) : 1 000 euros CCAS de Neufchâteau : 1 500 euros
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui à travers l'implication des associations locales	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Edition du nouveau guide, • Nombre d'exemplaires distribués, • Nombre d'associations partenaires. 	

FICHE ACTION N°4.3

Action 4.3	Colis de Noël
Typologie de l'action	Intervention auprès des séniors Action existante
Porteur	Commune de Neufchâteau
Contexte et enjeux locaux	La commune de Neufchâteau compte un nombre important de personnes âgées.
Objectifs opérationnels	Il s'agit de distribuer un colis de Noël à toute personne de 70 ans et plus inscrite sur les listes électorales et demeurant dans leur domicile.
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la liste des bénéficiaires (1 120 en 2020) ; - Répartition de la distribution auprès des bénévoles (28 en 2020) ; - Sélection du prestataire fournissant les colis ; - Distribution sur la période des fêtes de Noël.
Durée de l'action	Août à décembre 2021 Reconduction annuelle
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • CCAS de Neufchâteau ; • Bénévoles ; • Prestataire.
Public visé	Personnes âgées de 70 ans et plus, vivant à leur domicile
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>
	18 000 euros
	<i>Financeurs et montants</i>
	Commune de Neufchâteau : 18 000 euros
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non
Indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat ou d'efficacité : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de colis distribués • Nombre de bénévoles mobilisés

FICHE ACTION N°4.4

Action 4.4	Le service COLIBRI	
Typologie de l'action	Intervention auprès des Séniors Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale	
Contexte et enjeux locaux	<p>L'analyse des besoins a montré une forte proportion de personnes âgées dans la commune. Ces personnes souhaitent généralement rester à leur domicile mais se trouvent, de par leur âge, moins capable d'assurer les petits entretiens de leur domicile : jardinage, bricolage.</p> <p>Par ailleurs, certaines personnes sont également en perte d'autonomie pour réaliser leurs courses ou leurs démarches administratives de plus en plus numérisées.</p>	
Objectifs opérationnels	Maintenir les personnes âgées à domicile	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Abonnement des bénéficiaires aux services dont le montant est calculé selon les revenus du ménage, - Définition du besoin avec le bénéficiaires (petit bricolage, courses, jardinage, accompagnement administratif), - Prise de rendez-vous pour les interventions, - Réalisation de l'intervention - Facturation. 	
Durée de l'action	Année 2022 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	Services techniques de la commune.	
Public visé	Personnes âgées (>65 ans) Personne en perte d'autonomie	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pour mémoire, temps de travail du personnel du CCAS
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénéficiaires ; • Nombre d'intervention. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <p>Questionnaire de satisfaction auprès des bénéficiaires.</p>	

FICHE ACTION 4.5

Action 4.5	Plan Canicule	
Typologie de l'action	Intervention auprès des Séniors Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	La commune de Neufchâteau présente une forte proportion de personnes âgées qu'il convient de suivre dans le cadre du plan canicule.	
Objectifs opérationnels	Assurer le suivi des personnes pouvant souffrir de la chaleur en période de canicule.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement des personnes à suivre sur le registre Plan canicule du CCAS, - En cas de déclenchement de la phase 3 du Plan Canicule par la Préfecture, appel des personnes et de leurs proches pour s'informer de leur situation, - Apporter l'aide matérielle et psychologique et en conseil. 	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Préfecture des Vosges ; • Commune de Neufchâteau ; • Réseau de bénévoles. 	
Public visé	Personnes âgées (>65 ans), personnes handicapées ou fragiles	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pour mémoire, temps de travail du personnel du CCAS
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	OUI, car l'inscription sur le registre est sur la base du volontariat	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre personnes inscrites ; • Nombre d'appels ; • Absence de décès. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comptage des appels. 	

FICHE ACTION N° 4.6

Action 4.6	Le repas des Ainés
-------------------	---------------------------

Typologie de l'action	Intervention auprès des Séniors Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	La commune de Neufchâteau compte un nombre important de personnes âgées dont certaines présentes un risque d'isolement.	
Objectifs opérationnels	Offrir un moment de convivialité aux personnes âgées de la commune.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Communication, - Inscriptions des bénéficiaires, - Organisation matérielle (repas, animation musicale). 	
Durée de l'action	Année 2022 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	Commune de Neufchâteau	
Public visé	Personnes âgées (>65 ans)	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	5 000 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	CCAS de Neufchâteau : 5 000 euros
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat ou d'efficacité : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants 	



Action 4.7	Ateliers de réactualisation des connaissances du code de la route	
Typologie de l'action	Intervention auprès des Séniors Nouvelle action	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	Le diagnostic a mis en évidence une part importante de retraités sur le territoire. Le code de la route ayant évolué récemment, une remise à niveau de ce public serait pertinente.	
Objectifs opérationnels	Favoriser une prise de conscience des risques routier lié à l'avancée de l'âge et encourager les participants au réapprentissage des codes de conduite	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Communication auprès des habitants - Mise en relation des demandes de participation et de l'organisme intervenant - Réalisation de la session composée de plusieurs ateliers organisés par thématiques 	
Durée de l'action	Année 2022	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Associations locales • Fondation de la route 	
Public visé	Personnes âgées titulaires du permis de conduire	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	800€ la journée pour les ateliers dispensés par la Fondation de la route (présentation, test de vue, simulateur, bar à alcool)
	<i>Financeurs et montants</i>	Conseil départemental, conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, Préfecture des Vosges, AG2R, Carsat
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat ou d'efficacité : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants Méthode d'évaluation envisagée : <ul style="list-style-type: none"> • Compte rendu de l'animateur (moniteur d'auto-école) post ateliers. 	

AXE 5 : ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PERSONNALISE

Constat : L'analyse rend compte d'une part importante de la population bénéficiant d'allocations sociales et nécessitant pour certains un accompagnement social spécifique en vue de leur insertion.

Propositions d'actions :

- Maintien des actions :
 - o Mission référent RSA
 - o Micro-crédit social
 - o Les aides temporaires spécifiques (Bons alimentaire, aide sur facture, démarche administrative d'obligation alimentaire, domiciliations...)
 - o Point Relais Education Prévention Santé.
- Organisation d'un atelier « connaissance de soi » basé sur le développement personnel.
- Mise en place d'une aide au permis de conduire pour les 18-25 ans en échange d'un engagement citoyen.
- Action prévention des addictions.

FICHE ACTION N° 5.1

Action 5.1	Référent RSA
-------------------	---------------------

Typologie de l'action	Accompagnement Social Personnalisé Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	Le diagnostic de territoire a mis en évidence un nombre important de bénéficiaires du RSA résidant sur la commune de Neufchâteau.	
Objectifs opérationnels	Accompagner les bénéficiaires dans leurs démarches en repérant et levant les freins à l'autonomie, par la mise en place d'un plan d'actions formalisé à travers le Contrat d'Engagement Réciproque (CER).	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil des bénéficiaires afin d'élaborer leur contrat et de les informer sur leurs droits et obligations dans le cadre de la loi N° 2008-1249, - Définition d'objectifs gradués avec les bénéficiaires, - Travail en partenariat avec les organismes locaux œuvrant dans le champ de l'insertion sociale et professionnelle, - Lever les freins à l'autonomie (santé, handicap, addictions, logement, budget, mobilité, accès aux droits, - Mise en place des actions individuelles et d'ateliers collectifs. 	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • MSVS de NEUFCHATEAU, • CAF, CPAM, • Chantiers d'insertion, • CMP, MDPH 88, ANPAA 88, • Pôle Emploi, Mission Locale, • Organismes de tutelle... 	
Public visé	Adultes (25 à 65 ans)	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	42 592 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	Conseil Départemental des Vosges : 26 000 euros Commune de Neufchâteau : 16 592 euros
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui, dans la mesure où le bénéficiaire est acteur de son parcours	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de rendez-vous individuels et de CER signés ; • Nombre d'ateliers collectifs ; • Nombre de participants. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiches de suivis nominatives 	

FICHE ACTION N°5.2

Action 5.2	Micro-crédit social	
Typologie de l'action	Accompagnement Social Personnalisé Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	<p>Les personnes à faibles revenus, habituellement exclues du système bancaire traditionnel, rencontrent des problèmes d'accès aux crédits pour financer des projets permettant leur insertion sociale et professionnelle : obtention du permis de conduire, achat d'un véhicule, installation dans un nouveau logement et rénovation par petits travaux suite à déménagement, solution à des problèmes de santé...</p>	
Objectifs opérationnels	<p>Aider les personnes intéressées et domiciliées sur la commune à réaliser un projet par l'instruction d'un dossier sous les conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir impérativement un compte bancaire à la Caisse d'Epargne - Ne pas être en surendettement ou fiché Banque de France 	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Instruction du dossier de demande en lien avec les éléments d'informations suivants : <ul style="list-style-type: none"> o Crédit d'un montant de 300 à 3000€, pour une durée maximale de remboursement de 36 mois, au taux du Livret A. - Envoi du dossier à l'association Parcours Confiance, partenaire de la Caisse d'Epargne, qui, après étude du dossier, accorde (ou pas) le prêt. 	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	Caisse d'Epargne et Parcours Confiance	
Public visé	Personnes ne pouvant pas bénéficier d'un crédit classique via un organisme bancaire	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pour mémoire, temps de travail du personnel du CCAS
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau ; Parcours Confiance pour le versement du prêt.
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de demandes, • Nombre de dossiers instruits, • Nombre de demandes retenues. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tableau récapitulatif 	

FICHE ACTION N°5.3

Action 5.3	Les aides temporaires spécifiques	
Typologie de l'action	Accompagnement Social Personnalisé Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	L'analyse des besoins a montré une tendance à la paupérisation des habitants de la commune. Ainsi une part de la population a ponctuellement besoins de recourir à des aides financières et administratives.	
Objectifs opérationnels	<p>L'accompagnement vise à la distribution de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bons alimentaires - Aides sur factures - Domiciliations - Ou les démarches administratives concernant l'obligation alimentaire et la mise en place d'aides à domicile. 	
Description des étapes de mise en œuvre	Entretien individuel avec les bénéficiaires pour étudier la situation et évaluer les montants des aides à apporter.	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	Commune de Neufchâteau	
Public visé	Tous publics	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	8 000 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau (personnel) : 5 000 euros CCAS de Neufchâteau : 3 000 euros
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	NON	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénéficiaires accompagnés, • Montant d'aides distribuées. <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablissement d'un registre des bénéficiaires et suivi comptable analytique. 	

FICHE ACTION N°5.4

Action 5.4	Point Relais Education Prévention Santé	
Typologie de l'action	Accompagnement Social Personnalisé Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	La prévention dans le domaine de la santé est une préoccupation constatée dans le diagnostic de territoire.	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au développement et à la professionnalisation de l'éducation pour la santé, l'éducation thérapeutique, et la promotion de la santé. - Mise à disposition gratuite de documentations de promotion de la santé auprès des professionnels et des habitants du territoire 	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'un espace dédié ; - Mise à disposition du personnel du CCAS pour la remise de la documentation après réservation. 	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	Institut Régional Education Prévention Santé	
Public visé	Tout public et professionnels	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	Pour mémoire, temps de travail du personnel du CCAS
	<i>Financeurs et montants</i>	Commune de Neufchâteau
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	Indicateurs de résultat ou d'efficacité : <ul style="list-style-type: none"> Nombre de bénéficiaires (habitants et structures professionnelles). ; Méthode d'évaluation envisagée : <ul style="list-style-type: none"> Etablissement d'une liste de bénéficiaires 	

FICHE ACTION N°5.5

Action 5.5	Atelier « connaissance de soi »	
Typologie de l'action	Accompagnement Social Personnalisé Action existante	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	L'analyse de la situation de la population de la commune a montré un taux important de personnes isolées et/ou de personnes ressentant un sentiment d'isolement pouvant évoluer vers une situation de mal-être physique et mental.	
Objectifs opérationnels	Accompagnement des usagers, à travers une approche holistique (prise en compte de la personne dans sa globalité) et intégrative. Avoir une action de prévention en santé mentale	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des personnes intéressées par la démarche dans le cadre de la Mission de Référent RSA et par le biais de l'atelier « Mieux Vivre dans sa Ville » - Mise en place des séances de 3h tous les 15 jours pour 12 personnes maximum - Travail sur les ressources et besoins des personnes avec les outils de la Psychologie Positive et de la Méditation de Pleine Conscience - Attribution d'un thème d'intervention à chaque séance - Evaluation de la progression des personnes par le biais d'un questionnaire propre à la séance - Evaluation de la pertinence de l'atelier par des bilans intermédiaires en collectif et/ou en individuel avec les participants 	
Durée de l'action	Année 2021 Reconduction annuelle	
Partenaires de l'action	Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Vosges	
Public visé	Public RSA et personnes âgées	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	2 400 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Vosges : 1 500 euros Commune de Neufchâteau (personnel) : 900 euros
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui avec les propres participants de l'atelier	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Satisfaction des personnes sur les thèmes abordés • Niveau de mieux être et degré de valorisation de chacun <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Questionnaire et réunions-bilans 	



Action 5.6	Aide au permis de conduire	
Typologie de l'action	Accompagnement Social Personnalisé Nouvelle action	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	<p>Le diagnostic réalisé auprès des habitants révèle que 17,2 % des personnes interrogées rencontrent des difficultés de déplacement sur Neufchâteau. Les difficultés de mobilité freinent l'accès à l'emploi (entretien d'embauche, mission d'intérim, formation...), l'accès aux différents services à la population ou encore l'accès à un rendez-vous médical.</p> <p>La bourse au permis s'adresse aux jeunes ne disposant pas des ressources personnelles ou familiales nécessaires pour passer le permis de conduire.</p> <p>L'attribution de la bourse est liée à l'engagement du bénéficiaire dans divers domaines : espaces verts, service scolaire, ménages ; bénévolat associatif</p>	
Objectifs opérationnels	Favoriser l'insertion sociale et professionnelle par l'aide au permis de conduire	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Dépôt des candidatures sur dossier (ressources du jeune et de sa famille, motivation à l'obtention du permis, domaine de l'engagement souhaité). - Signature de la Charte d'engagement entre le jeune et la structure porteuse (municipalité, association). - Versement de l'aide directement à l'autoécole après engagement citoyen effectué, à condition d'avoir réussi l'épreuve théorique du permis dans un délai de 2 ans max 	
Durée de l'action	<p>Année 2022</p> <p>Reconduction les années suivantes</p>	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Autoécoles Associations locales Commune de Neufchâteau 	
Public visé	Jeunes de 18 à 25 ans	
Financement	Budget global prévisionnel	Plafond d'aide fixé à 1 200 € par jeune. Dans la limite de 4 à 5 jeunes par an.
	Financeurs et montants	Commune de Neufchâteau Plafond de 6 000 euros annuel
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Oui, dans le fait de se porter volontaire pour rendre service à la collectivité.	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes demandeuses du service ; Nombre de permis obtenus 	



Action 5.7	Prévention des addictions
------------	---------------------------

Typologie de l'action	Accompagnement Social Personnalisé Nouvelle action	
Porteur	Centre Communal d'Action Sociale de Neufchâteau	
Contexte et enjeux locaux	A travers ses actions au quotidien ; le CCAS a constaté que des addictions diverses (produits stupéfiants, alcool, jeux, écrans,...) touche une partie de la population de la commune. Il est apparu important de pouvoir mener une politique active de prévention afin de faire évoluer positivement cette situation.	
Objectifs opérationnels	Prévenir et sensibiliser sur les dérives et les risques liées aux addictions au sein des établissements scolaires et en milieux festifs.	
Description des étapes de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres avec les établissements pour établir le plan d'intervention en relation avec les appels à projets. - Rencontres avec les organisateurs des manifestations pour établir un programme d'intervention (installation stand d'informations). 	
Durée de l'action	Année 2022	
Partenaires de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Association Addiction France • Centre Médico-Psychologique • Etablissements scolaires • Service addictologie du Centre Hospitalier de l'Ouest Vosgien 	
Public visé	Scolaires à partir de 10 ans et tous publics	
Financement	<i>Budget global prévisionnel</i>	13 000 euros
	<i>Financeurs et montants</i>	Agence Régionale de Santé Préfecture des Vosges Commune de Neufchâteau
Y-a-t-il une démarche participative associant les citoyens ?	Non	
Indicateurs d'évaluation retenus	<p>Indicateurs de résultat ou d'efficacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'élèves sensibilisés ; • Nombre de manifestations sur lesquelles le stand est présent ; • Nombre de personnes venant au stand (en prenant en compte le degré de sensibilisation) <p>Méthode d'évaluation envisagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comptage • Questionnaires auprès des enseignants et organisateurs de manifestation. 	

Annexe 1 : Questionnaire à destination des habitants

Questionnaire à destination des habitants de Neufchâteau

Le CCAS de Neufchâteau réalise une enquête dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux. Afin d'améliorer la qualité de vie et de services sur la commune nous vous remercions de remplir ce questionnaire anonyme. L'objectif est de vous apporter, autant que possible, et avec l'ensemble des acteurs et partenaires communaux (élus, associations, professionnels...) des réponses adaptées à vos attentes dans le domaine de l'action sociale locale.



Merci de prendre quelques minutes pour y répondre, **avant le 18 avril 2021**.

Le questionnaire sera à déposer en mairie, au CCAS ou à l'organisme émetteur.

- 1- Vous êtes :** Un homme Une femme
- 2- Quel est votre âge ?**
- 3- Vous vivez :** Seul(e) En couple Hébergé (famille, amis...)
- 4- Dans quel quartier résidez-vous ?**
- 5- Depuis combien de temps habitez-vous à Neufchâteau ?**
- Moins de 2 ans Depuis 2 à 5 ans Depuis 5 à 10 ans Plus de 10 ans
- 6- Avez-vous des enfants à charge ?** Si oui, précisez leur âge :
- 7- Vous êtes :** Locataire Propriétaire Autre :
- 8- Quelle est votre situation professionnelle ?**
- En CDI (ou fonctionnaire) En CDD, intérim, stage Indépendant, profession libérale
- Demandeur d'emploi Retraité Etudiant Autre :
- 9- Si vous êtes à la recherche d'un emploi, depuis combien de temps ?**
- Moins de 6 mois Plus de 6 mois
- 10- Approximativement, quel est le montant total des ressources mensuelles de votre foyer (tous confondus : Salaire, aide au logement, allocations familiales...) ? € par mois**
- 11- Disposez-vous d'une mutuelle ou assurance complémentaire santé ?** Oui Non
- a. Si oui, s'agit-il de la CSS (ex CMU-complémentaire) ? b. Si non, est-ce dû à un manque d'argent ? oui non

Votre situation sociale et financière

- 1- Concernant les moyens financiers dont vous disposez actuellement pour vivre, vous diriez que :**
- Vous êtes à l'aise généralement Ca va à peu près en faisant attention
C'est souvent juste c'est toujours difficile Ne sait pas
- 2- Avez-vous le sentiment d'être en situation de précarité financière ?**
- Oui tout à fait Oui plutôt Non pas vraiment Pas du tout Ne sait pas
- 2.1- Si oui, cela tient pour vous à :
- Principalement à des revenus trop faibles A la fois des revenus trop faibles et des charges trop lourdes
Davantage à des charges trop lourdes que des revenus trop faibles
Du fait d'autre(s) élément(s) :

3- En cas de difficulté sociales (logement, emploi, problèmes financiers et difficultés familiales...), vous êtes-vous déjà ou vous adresseriez-vous à :

CCAS	Assistante sociale	Associations (Restos du cœur par ex)
Personne	Entourage familial	Autre, précisez :.....

Si vous avez déjà sollicité le CCAS pour un problème, avez-vous été satisfait(e) de la réponse apportée :

Oui, tout à fait	Oui, plutôt	Non, pas du tout
------------------	-------------	------------------

Vie quotidienne

1- Rencontrez-vous des problèmes liés à votre logement ? Oui Non

- 1.1- Si oui : Coût du loyer ou remboursement de prêt
Logement dégradé ou mauvaise isolation
Taille du logement inadaptée à la situation familiale
Entretien trop coûteux (dépenses énergétiques trop couteuses)
Nécessiterait des travaux pour être adapté

1.2- Vous êtes-vous tourné vers un interlocuteur pour vous aider :

CCAS	Bailleur	Autre :
------	----------	---------------

2- Par quels moyens vous déplacez-vous sur la commune ?

Véhicule personnel	Piéton	Vélo	Néobus	Taxi	Aide d'un proche
--------------------	--------	------	--------	------	------------------

2.1- Estimez-vous rencontrer des difficultés de déplacement sur la commune qui freinent l'accès à certains services ? Oui Non

Si oui, veuillez préciser les services :

2.2- Pensez-vous qu'une aide financière pour passer le permis serait pertinente ? Oui Non

3- Parmi ces différentes aides financières, lesquelles connaissez-vous ? (Cocher les aides connues)

Crédit d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile (garde d'enfant, prestations de bricolage/jardinage, ménage, livraison de linge...)	
Crédit d'impôt pour des travaux d'économie d'énergie	
Fonds de solidarité pour le logement	
Allocation Garantie jeunes	
La Garantie Visale (caution locative à destination des jeunes locataires)	
Le permis à 1€ par jour pour les 16-25 ans	
Bons alimentaires	
Autres : précisez	

4- Aidez-vous un membre de votre famille ou un tiers (âgé ou handicapé) ? Oui Non

- a. Vous apportez votre aide pour : Le ménage Les courses La toilette
La préparation des repas Les déplacements Autre :
- b. En tant qu'aîdant éprouvez-vous des difficultés : Fatigue / épuisement Stress

Besoin de prendre du temps pour soi Besoin de recevoir l'aide d'un tiers Aucun besoin

5- Ressentez-vous le besoin de faire appel aux services à domicile ? Oui Non

- a. Si oui, quels services : Jardinage Livraison de courses Visite
Aide-ménagère Bricolage Aide administrative Repassage
- b. Et par quel(s) organisme(s) ?

6- Avez-vous accès à internet ? Oui facilement Non difficilement

- a. Si oui, avec quels supports ?
Ordinateur Smartphone Tablette Borne du CCAS
- b. Si non, pour quelles raisons ?

Je ne sais pas l'utiliser Je ne possède pas d'ordinateur/tablette Trop cher Par choix personnel

Seriez-vous intéressé par des initiations ou cours sur l'utilisation d'internet et/ou de l'informatique ?

Oui, je suis intéressé(e) Non, je ne suis pas intéressé(e)

7- Compte tenu de votre budget actuel, qu'est-ce qui vous préoccupe personnellement le plus, pour vous et vos proches : (noter 1 pour le plus important jusqu'à 11 pour le moins important)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> La santé : accès, qualité ou financement des soins | <input type="checkbox"/> Le pouvoir d'achat, des difficultés financières |
| <input type="checkbox"/> L'école et les études (si vous avez des enfants) | <input type="checkbox"/> Des difficultés professionnelles (hors chômage) |
| <input type="checkbox"/> Le logement (régler le loyer, qualité du logement) | <input type="checkbox"/> La solitude |
| <input type="checkbox"/> Partir en vacances | <input type="checkbox"/> Avoir des loisirs ou activités sportives |
| <input type="checkbox"/> Disposer de moyens de se déplacer (transport) | <input type="checkbox"/> La garde de jeunes enfants |

8- En cas de difficultés budgétaire, vous arrive-t-il :

D'avoir recours à des associations caritatives, si oui lesquelles :

D'avoir recours au crédit à la consommation, si oui combien de crédit avez-vous ?

De réduire vos achats alimentaires De renoncer au paiement de votre loyer

De renoncer à consulter un médecin généraliste/spécialiste De renoncer à inviter des amis

De retarder le paiement d'une facture de gaz, électricité ou d'eau ? Autres, précisez :

9- Si certains besoins n'ont pas été évoqués à travers ce questionnaire, n'hésitez pas à les aborder ci-dessous :

.....
.....
Merci pour votre participation.

Annexe 2 : Questionnaire à destination des professionnels

Questionnaire auprès des professionnels sur le repérage et l'identification des situations de précarité



Le CCAS de Neufchâteau réalise une enquête dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux. Afin d'améliorer la qualité de vie et de services sur la commune nous vous remercions de remplir ce questionnaire anonyme. L'objectif est d'apporter, autant que possible, et avec l'ensemble des acteurs et partenaires communaux (élus, associations, professionnels...) des réponses adaptées aux attentes des habitants dans le domaine de l'action sociale locale.

Merci de prendre quelques minutes pour y répondre, **avant le 18 avril 2021**.

Le questionnaire pourra être retourné en mairie, au CCAS ou à cette adresse mail : lenaccas@gmail.com

1- Quel est l'organisme qui vous emploie ?

2- Quel est votre service de rattachement dans cet organisme ?

3- Quel est l'intitulé de votre poste ? Bénévole

4- Quelle(s) est(sont) votre(vos) fonction(s) sur ce poste ?

5- Dans le cadre de votre pratique professionnelle ou bénévole, vous arrive-t-il d'être directement confronté à des situations de précarité ? Oui Non

6- Dans quelles circonstances d'intervention rencontrez-vous ces situations de précarité ?

Dans le cadre de réponses à l'urgence	d'interventions individuelles
d'actions ponctuelles	d'interventions auprès des familles
d'accompagnement sur la durée	d'interventions collectives

7- Dans la lutte contre la précarité, votre intervention se situe :

Plutôt dans la prévention Plutôt dans la réparation Dans les deux

Votre perception de la précarité

1- A partir d'une définition qui serait basée sur le manque ou l'absence, vous diriez que la précarité se caractérise par le manque de.... Ou l'absence de....

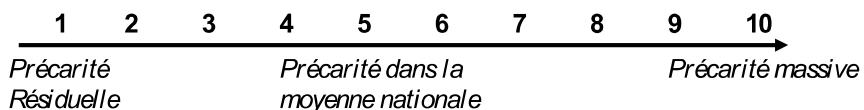
- | | |
|---------|---------|
| 1. | 5. |
| 2. | 6. |
| 3. | 7. |
| 4. | 8. |

2- Selon vous, quels autres critères que le manque permettent de définir la précarité ? (Hiérarchiser vos réponses par ordre décroissant d'importance : 1 étant le plus important)

- | | | |
|---|---|--|
| <input type="checkbox"/> La perte | <input type="checkbox"/> La rupture | <input type="checkbox"/> La souffrance |
| <input type="checkbox"/> Le non choix (<i>ou choix contraint</i>) | <input type="checkbox"/> L'exclusion / la marginalisation | <input type="checkbox"/> L'instabilité / l'incertitude |
| <input type="checkbox"/> Le handicap / le désavantage | <input type="checkbox"/> L'insécurité | <input type="checkbox"/> La vulnérabilité / fragilité |
| <input type="checkbox"/> Le renoncement / privation / restriction | <input type="checkbox"/> Autre : | |

Votre appréciation globale du niveau de précarité sur la commune de Neufchâteau

- 1- Sur une échelle de 1 à 10, comment situez-vous aujourd’hui l’importance de la précarité sur la commune de Neufchâteau ?



- 2- Concernant l'évolution de cette précarité sur votre territoire d'intervention, vous diriez que la tendance depuis 5 ans est :

Plutôt à la baisse

Plutôt stable

ne sais pas

- 3- Selon vous, dans quelle proportion la précarité touche-t-elle le public auprès duquel vous intervenez ?

A horizontal arrow pointing to the right, with numerical percentage values (0%, 10%, 20%, 30%, 40%, 50%, 60%, 70%, 80%, 90%, 100%) placed above it at regular intervals. The arrow is positioned below the text "de mon public".

- 4- Au-delà des seuils officiels, à quel niveau estimez-vous le montant pertinent du seuil de pauvreté...?**

- Pour une personne seule sans enfant ? € par mois
 - Pour une personne seule avec un jeune enfant ? € par mois
 - Pour un couple avec deux jeunes enfants ? € par mois

- 5- Lors de vos échanges au quotidien avec le public en demande ou en besoin d'aide, quels sont les signes / indices, même anodins à priori, qui vous permettent de reconnaître une situation de précarité ?

.....
.....
.....

Pour vous aider, vous pouvez vous poser la question pour chacun des domaines suivants : niveau de vie et consommation ; alimentation ; emploi-travail ; éducation-formation ; éducation des enfants ; soins-santé-handicap ; logement-hébergement ; etc.

- 6- Quels sont les signes et caractéristiques qui vous permettent de penser que la précarité d'une personne ou d'une famille est...**

Structurelle (installée durable...) ?

Conjoncturelle (provisoire, ponctuelle...) ?

.....

- 7- Selon vous, quels sont les besoins / demandes les plus fréquemment exprimés par les habitants de la commune ?

Analyse des Besoins sociaux 2021 - CCAS

8- Avez-vous le sentiment d'une évolution significative du nombre de personnes en situation de précarité depuis la pandémie ? Selon quels critères vous basez-vous ?

.....
.....
.....

9- Sur quels registres de l'existence la précarité vous semble-t-elle avoir le plus d'impact ?

	Niveau de vie et consommation	Précisez les conséquences sur ce registre :
	Emploi-travail
	Education-formation
	Logement-hébergement
	Vie familiale et équilibre
	Sports et loisirs
	Autres :

10- A partir de votre expérience de terrain et de la grille suivante, caractérissez les profils de ménages précaires les plus fréquemment rencontrés ?

PROFILS <i>Du plus fréquemment au moins fréquemment rencontré</i>	STRUCTURE DU MENAGE <i>Homme ou femme seul(e) sans enfant Homme ou femme seul(e) avec enfant(s) Couple sans enfant Couple avec enfant</i>	AGE <i>16-25 ans 26-39 ans 40-59 ans 60-74ans 75ans et +</i>	PROXIMITE DE L'EMPLOI <i>Emploi stable (CDI) Emploi précaire Chômage de courte durée Chômage de longue durée Alternance emploi-chômage Retraités, étudiants, autres</i>	CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE
N°1				
N°2				
N°3				
N°4				
N°5				

A votre avis, quelles seraient les initiatives à mettre en œuvre localement pour permettre de réduire les situations de précarité et ses conséquences sur les populations ?

.....
.....
.....

Merci pour votre participation.